Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 19 Chaouel 1447
7 Avril 2026

N° 40

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **890**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **892**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **893**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **896**
Homologation de résolutions **897**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **897**
Avis aux créanciers **901**
Convocations
Sociétés anonymes **903**
Sociétés à responsabilité limitée **913**
Autres sociétés **913**
Actes Administratifs
Avis au public **914**
Divers
Avis au public **915**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de SICAV OPPORTUNITY **916**
Bilan de SICAV PROSPERITY **919**
Bilan de SICAV TRESOR **922**
Bilan de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE **925**
Bilan de TUNISIE SICAV **928**
Bilan de SICAV PLUS **931**
Bilan de SICAV ENTREPRISE SA **934**
Bilan de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA **937**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis au public

Dénomination sociale : Société communautaire locale "Hannibal Agricole"

Type : Société locale

Capital social souscriptible : 5500,00 TND

Siège social : Quartier Bourguiba, El Mornaguia

Objet : Grandes cultures avec des méthodes modernes

Durée : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts : 11/12/2025

Nombre de parts : 11

Valeur nominale des parts : 500,00 TND

Banque : Banque Nationale Agricole - Agence d'El Mornaguia

Période de souscription : du 02/04/2026 au 22/04/2026

Avantages : Oui, conformément aux statuts

Approbation des conditions de participation et de vote : Oui

Approbation des règles de répartition des excédents et de constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu : Selon le texte de la convocation.

Liste des fondateurs :

NOM ET PRENOM :

Ali Ouertani : Délégation El Mornaguia, GOUVERNORAT MANOUBA, ADRESSE Quartier Bourguiba

Marouane Jlassi : Délégation El Mornaguia, GOUVERNORAT MANOUBA, ADRESSE Quartier Bourguiba

Bilal Hammami : Délégation El Mornaguia, GOUVERNORAT MANOUBA, ADRESSE Quartier Bourguiba

Arwa Jlassi : Délégation El Mornaguia, GOUVERNORAT MANOUBA, ADRESSE Quartier Bourguiba

Feryal Trabelsi : Délégation El Mornaguia, GOUVERNORAT MANOUBA, ADRESSE Quartier Bourguiba

2026R00974SODB1

Avis au public

Dénomination Sociale : Société Communautaire Locale ANNAMA Agricole

Type de Société : Locale

Capital social souscriptible : 5000 DT

Siège social : 18 Janvier.

Objet social : production animale

Dépôt du Projet des Statuts : 02/04/2026

Nombre de parts sociales : 10 parts

Valeur Nominale de la Part : 500 DT

Durée de la Société : 90 ans

Etablissement Bancaire : Banque Nationale Agricole - Agence de Zaghouan.

Période de Souscription : Du 08/04/2026 au 17/4/2026

Avantages prévus : oui

Conditions d'admission et droit de vote approuvés : oui

Conditions de répartition des excédents et réserves approuvées : oui

Convocation à l'assemblée constitutive : Via la plateforme numérique dédiée

Lieu de l'assemblée : Selon le texte de convocation.

Liste des Fondateurs :

Nom et Prénom :

Hechi Mohamed : Délégation Zriba, Gouvernorat Zaghouan, Adresse : Avenue Habib thamer.

Mohamed Hadj Sghaier : Délégation Zriba, Gouvernorat Zaghouan, Adresse : Habib thamer.

2026R00995SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la Société communautaire : Société communautaires locale "Namaa"

Type de société : Locale

Capital social souscriptible : 15 000,00 TND

Adresse du siège social : Rue Meftah Jguerim

Objet de l'activité : Lavage et impression des vêtements et tissus

Durée de la société : 30 ans

Date de dépôt du projet de statut : 03/02/2026

Nombre de parts nominatives à souscrire : 150 parts

Valeur nominale d'une part : 100,00 TND

Banque : Banque Arabe Internationale de Tunisie - Sayada

Période de souscription : Du 15/04/2026 au 26/04/2026

Avantages prévus conformément aux statuts : Oui

Approbation des conditions d'adhésion aux Assemblées Générales et vote : Oui

Approbation de la répartition des excédents et réserves : Oui

Convocation l'Assemblée Générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'Assemblée Générale : Selon l'avis de convocation.

LISTE DES FONDATEURS :

Nom et Prénom :

Haroun Hassan : Délégation Sayada - Lamta - Bouhjar, Gouvernorat Monastir, Adresse Rue Meftah Jguerim

Seif Jguerim : Délégation Sayada - Lamta - Bouhjar, Gouvernorat Monastir, Adresse 40 Rue de l'Indépendance

Fraj Dwiri : Délégation Sayada - Lamta - Bouhjar, Gouvernorat Monastir, Adresse Avenue Habib Bourguiba.

2026S00420SODB1

Avis au public

Nom social : Société Nationale : Société communautaire locale de services agricoles

Classement de l'entreprise : Locale

Le montant du capital social de la société disponible pour la souscription : 5000 Dt

L'adresse prévue est le siège social de l'entreprise : Ouled Zid Guettis, Gafsa Nord

Objet de l'activité de l'entreprise : Fourniture de services agricoles et d'exploitation à petite échelle

La durée prévue de l'entreprise : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts types : 19/2/2026

Nombre d'actions nominales à souscrire : 10

Valeur nominale des actions : 500 dt

L'établissement bancaire (succursale régionale de l'établissement bancaire) : Banque de solidarité tunisienne, Gafsa

Durée d'abonnement ouverte : du 01/04/2026 au 15/05/2026

Les privilèges attribués conformément aux statuts types de la société : oui

Approbation des conditions d'admission aux séances publiques et d'exercice du droit de vote : oui

Approbation des modalités relatives à la répartition des excédents et à la constitution d'épargne : oui

Appel à la convocation de l'assemblée générale constitutive : via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Selon le texte de l'invitation

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Samer ZIDI : Adresse : Ouled Zid- Gafsa Nord- Gafsa

Saousssen ZIDI : Adresse : Ouled Zid- Gafsa Nord- Gafsa.

2026S00429SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société : Société Civile Locale Silianous

Forme de la société : Civile

Montant du capital social souscrit : 5000,00 D

Adresse du siège social : Zone Ennouhoud - Délégation El Azareb - Gouvernorat de Sfax

Objet social : Commercialisation des produits forestiers et agricoles

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts types : 28/03/2026

Nombre de parts sociales à souscrire : 10

Valeur nominale de la part : 500,00 D

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Commerciale de Tunisie - Sfax

Délai de souscription : Du 02/04/2026 au 01/05/2026

Avantages spécifiques prévus dans les statuts types : oui

Acceptation des conditions de participation aux assemblées générales et droit de vote : oui

Acceptation des conditions relatives à la répartition des bénéfices et constitution des réserves : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Selon le texte de la convocation.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Khaled Smarni : Délégation Siana, Gouvernorat Sfax, Adresse Smarna El Agareb

Abdessalem Smarni : Délégation Siana, Gouvernorat Sfax, Adresse El Agareb

Walid Hilal : Délégation Siana, Gouvernorat Sfax, Adresse Ennouhoud El Agareb.

2026401162SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société : Société Civile Locale Rayhana

Forme de la société : Civile

Montant du capital social souscrit : 12 000,00 D

Adresse du siège social : Zone Ennouhoud - Délégation El Agareb - Gouvernorat de Sfax

Objet social : Commercialisation des produits forestiers et agricoles

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts types : 12/02/2026

Nombre de parts sociales à souscrire : 12

Valeur nominale de la part : 1000,00 D

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Amen el mornagueya

Délai de souscription : Du 01/05/2026 au 20/05/2026

Avantages spécifiques prévus dans les statuts types : non

Acceptation des conditions de participation aux assemblées générales et droit de vote : oui

Acceptation des conditions relatives à la répartition des bénéfices et constitution des réserves : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Selon le texte de la convocation.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Imen CHAALANI : Délégation SIDI HSSIN, Gouvernorat TUNIS, Adresse Ferme Chaalani Birine, Sidi Hassine

Mohamed Tarek NAFETI : Délégation SIDI HSSIN, Gouvernorat TUNIS, Adresse Bounawara Birine sidi hssine tunis.

2026401167SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Société Bina Holding

Société Anonyme

Capital Social : 45 000 000

RNE n°1041292M

Il appert du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23.12.2016 enregistré à la recette des finances Montplaisir le 09.03.2017 sous le n° 17801170, quittance n°M023205, il a été déposé au RNE le 06.01.2026, le transfert du siège social de son adresse actuelle : Rue 8200, ESPACE Tunis Bloc H, 3ème Etage Montplaisir - 1073 Tunis à l'adresse suivante : Immeuble Maju's lot 101, Rue du lac Annecy, les Berges du lac - 1053 Tunis - Tunisie.

2026R00964SANB2

Augmentation du capital

LES INDUSTRIES NOUVELLES DU PLASTIQUE "INOPLAST"

Société Anonyme

Au Capital de 18 250 000 Dinars

Siège Social : Route de Mateur km 7 - La Manouba

Identifiant unique (RNE) : 0000768 V

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 25/12/2024 enregistré à la REAS 1er bureau Tunis, le 30/01/2025 sous le n° 25700390 Quittance n°756 et, de la Déclaration de Souscription et de Versement enregistrée à la REAS 1er bureau - Tunis le 19/09/2025 sous le N° : 25803253 Quittance n°7534 et 7535 ; l'augmentation du capital social de la Société INOPLAST de la somme de 18 250 000 Dinars a été réalisée. Le capital social de ladite société INOPLAST passe ainsi de Zéro (0) dinar à dix-huit millions deux cent cinquante mille dinars (18 250 000 DT).

DEPOT :

Un exemplaire de chaque acte ci-haut cité ainsi qu'un exemplaire de la liste des souscripteurs enregistrée à la REAS 1er bureau - Tunis le 19/09/2025 sous le n°25803252 Quittance n°7533 et un exemplaire du certificat du conseil d'administration enregistré à la REAS 1er bureau - Tunis le 19/09/2025 sous le n°25803254 Quittance n°7536, ont été déposés au registre national des entreprises (RNE) le 25/09/2025.

2026R00978SANB2

NOTICE

Projet d'Augmentation de Capital

(Article 301 du Code des Sociétés Commerciales)

"ENDA TAO"

SOCIETE ANONYME

CAPITAL SOCIAL DE 20.000.000 DE DINARS

SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE CHERIFA - BLOC A - 2EME ETAGE - 2042 CITE ETTAHRIR 2042

IDENTIFIANT UNIQUE : 1767092N

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05 février 2026, les Actionnaires de la Société ENDA TAO ont décidé de procéder à une augmentation de Capital en numéraire réservée de sept millions (7.000.000) de Dinars pour porter le capital de vingt millions (20.000.000) de Dinars à vingt-deux millions huit cent mille (22.800.000) Dinars et ce, par la création de vingt-huit mille (28.000) actions nouvelles de valeur nominale de cent (100) Dinars chacune et d'une prime d'émission de cent cinquante (150) Dinars par action intégralement souscrites et entièrement libérées lors de la souscription.

1. Le délai réservé pour l'exercice de droit de souscription est fixé quinze (15) jours à compter de la date de parution de la présente notice au JORT avec la possibilité d'une clôture anticipée de la souscription.

2. Les vingt-huit mille (28.000) actions nouvelles ont une valeur nominale de cent (100) dinars chacune.

3. Dépôt préalable : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 05 février 2026 a été déposé au Registre National des Entreprises dont une Attestation délivrée en date du 02/04/2026 sous le n°202627752 et dépôt n°14181.

4. Banque dépositaire des fonds Amen Bank, compte indisponible numéro 07121018134000016994.

2026401134SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Solution et la liquidation d'une société à responsabilité limitée

SOCIETE ZAZABET 3

S.A.R.L AU CAPITAL SOCIAL DE 20000 DT

SIEGE SOCIAL : RESIDENCE MABROUKA 2 VILLE NOUVELLE BEN AROUS

MF : 1812645H/M/000

Par le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 23/01/2026 à l'étude notariale de Madame Rawdha Omrani et sur la déclaration du premier notaire Mr Mourad Hamdi en présence de Mr Nabil Arfaoui agissant en qualité de représentante de Madame Aida Rahali en vertu d'une procuration manuscrite authentifiée par signature à la mairie de Boumhel El Bassatine le 31/12/2025 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises de Mégrine le 18/03/ 2026 sous le numéro 2026P68445213.

Il a été décidé ce qui suit :

La dissolution et la liquidation de la société ZAZABAT 3 et la nomination de Mr NABIL ARFAOUI en tant que liquidateur.

2026R00972SRLB2

Mise à Jour des Statuts

SOCIETE HOTEL RIBAT HAMMAMET SARL

Sarl, Capital 106.000.000 dt

Hôtel Touristique **

Avenue des Nations Unies 8050 Hammamet

MF : 010103M/A/M/000

Suivant la mise à jour des statuts de la société en date du 13/01/2026

enregistrée à la recette des finances de Hammamet le 12/02/2026 Quittance N°M025249 N° d'Enregistrement 26700903 dont un original a été déposé au Registre National des Entreprises RNE Nabeul le 24/02/2026 suivant quittance N°2026P22447206.

Il a été mise à jour les statuts de la société comme suit :

Raison Sociale : SOCIETE HOTEL RIBAT HAMMAMET SARL

Adresse et Siège social : Avenue des Nations Unies 8050 Hammamet

Capital Social : 106.000,000 DT

Objet Social : Hôtel Touristique deux étoiles

Durée de la Société : 99 ans

Les cogérants : Mr Anas Turki et Mr Mehrez Turki ont été désigné les deux cogérants de la société, conjointement ou séparément, pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

2026R00975SRLB2

Société ESSAFA

Sarl au capital de : 50.000,000 DT

Siège social : Route Al Ain km 12 Sfax

Identifiant Unique : 0418579H

Suivant PV de l'AGE daté le 08/12/2025 enregistré le 10/02/2026 à la recette d'enregistrement des contrats des sociétés à Sfax sous le n°26800953 quittance n°M001008, et suivant contrat de cession des parts daté le 08/12/2025, enregistré le 10/02/2026 à la recette d'enregistrement des contrats des sociétés à Sfax sous n°26100954, quittance n°M001009, M. Fayçal SMAOUI a cédé 25 parts qu'il détenait dans la société ESSAFA à M. Walid SMAOUI.

Un exemplaire du PV de l'AGE et de contrat de cession des parts a été déposé au centre national du registre des entreprises le 13/02/2026.

2026X00451SRLB2

SHOURA RENT A CAR

Identifiant Unique : 1470764M

Siège social : 35 Rue Tahar Sfar 3000 Sfax Ville Sfax

Suivant P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés tenu le 04 Mars 2026 enregistré le 06 Mars 2026 à la recette de l'Enregistrement des actes de sociétés de Sfax enregistrement N°26801521 Quittance N°M001605 dont un exemplaire a été déposé auprès du registre national des entreprises de Sfax le 11/03/2026.

Les associés ont décidé :

- Nomination de Mr Nadim Ajili Trabelsi nouveau gérant de la société.

2026X00456SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

LIQUIDATION

SOCIETE «ELITE MKT »

S.U.A.R.L AU CAPITAL DE 10.000 DINARS

Siège Social : C21 Rue Lac Victoria Résidence Lac 2001 - Immeuble TANIT Les Berges du Lac - 1053 - Tunis

Matricule Fiscal : 1836128 TAM000

En vertu du Procès-verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire du 30 Juin 2025 enregistré à la Recette des Finances Lac le 17 Juillet 2025 sous le N°25506204 quittance N°081607 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 22 Juillet 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Mr Sami HARROUCH en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs. Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances dans les délais de 30 jours entre les mains de Mr Sami HARROUCH domicilié Impasse Biline Avenue Taieb M'hiri - Ghammarth - Tunis, Sous peine de forclusion.

2026401129SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un Fonds de Commerce

En vertu d'un contrat légalisé en date du 26/02/2026 et enregistré à la recette des finances de Mourouj le 27/02/2026 (Quittance N°M017334 enregistrement N°26200898) monsieur Aymen Chafaii, CIN N°07208252 a vendu à monsieur Karim méchiri titulaire de la CIN N°07141482 la totalité de son fonds de commerce exploité Café au 107 Avenue 20 Mars 1956 Mourouj 4 Ben arous.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Tabib Lotfi, avocat qui détient une copie originale du contrat de vente à son domicile sis à l'avenue des martyrs centre Somaii Mourouj 3 et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne. D'autre part l'annonce de la vente du fonds de commerce a été publiée aux journaux «Chourouk et le Quotidien» parus le 02/04/2026.

2026R00938FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté du 26/02/2026 enregistré à la recette des finances de Kef le 26/02/2026 n°M012963 n° d'enregistrement 26200719 Mr Makrem ben Youssef ben Ahmed Mahfoudhi a vendu à Mme Haifa Bent Youssef Ben Bechir Mehrzi le Fonds de commerce destiné à un café Catégorie (Un) situé au croisement Sidi Abdallah Essaghir Kef. Les avis et oppositions doivent être formulées au bureau de Maître Ouni Leila Rue 8 Juillet Kef. Cette annonce a été publiée aux journaux quotidiens ASSABAH sous le numéro 24523 et LE TEMPS sous le numéro 16826 le 11 Mars 2026.

2026R00944FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 15/04/2025 enregistré à la recette des finances BOUMHAL en date du 03/02/2026 N° de quittance M009703 N° d'enregistrement 26200373, Mr GHASSEN Hammemi a vendu à Mr Mohamed Hadded, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné à la vente de produits alimentaires à son adresse située à la Rue de l'indépendance cité el basatine 2 Boumhal".

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse de l'acheteur Mr Mohamed hadded 09 Rue Tazarka ben arous dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien.

2026R00982FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce en date du 30/03/2026, enregistré à la recette des finances de Ksibet El Mediouni le 02/04/2026 sous N° 26200451 quittance N°M014247. Mr Oussama BEN SALEM, titulaire de la CIN N°06850 137 a vendu et cédé à Mr Mohamed SEGHAIER, titulaire de la CIN n°14039964, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente des Parfum et produit de beauté et cosmétique en détail, avec tous ses éléments incorporels sis à l'Avenue de l'environnement - Banène - Monastir. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet de ce contrat, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 5/4/2026.

2026S00425FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 27/02/2026 enregistré à la recette des finances SKHIRA Sfax le 12/03/2026 enregistrement n°26200337 quittance n°M009571 Mr. Saber Dabbar titulaire de la CIN n°05388331 a cédé à Mr. Imad Dabbar titulaire de la CIN n°05286130 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis en face de la cité commerciale de Skhira Sfax dans le domaine de la vente des poissons. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur au domicile sis à la route de la plage Skhira Sfax et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié le 14/03/2026 au journal Echourouk.

2026X00455FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé signé le 17 et 18 Mars 2026 et enregistré à la recette des finances Arbi ZARROUK Sfax le 02/04/2026 sous le numéro 26200606 quittance n°M019021, Mme Monia HDIDER, titulaire de la C.I.N. n° 05289737 et identifiant unique 0634423T demeurant à la route Mahdia rue Ibn HENI N°9 Sfax, a vendu à la Société «Café Kadissia Originale», SARL, Société en cours de constitution, représentée par son futur Gérant Mr. Hassen El KEMEL, titulaire de la C.I.N. n°05266919 demeurant à la Route Mahdia Km 4 Markez KAANICHE Passage EL PACHA Sfax, la totalité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité commerciale de café de première catégorie nommé «Café Kadissia», sis à la Rue de Mauritanie Immeuble BOUZGENDA Sfax.

Les oppositions se font entre les mains du Gérant de l'acheteur à son adresse sus-mentionnée dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 04/04/2026.

2026X00457FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

Par la suite d'un contrat de vente d'un bien commercial destiné au prêt-à-porter enregistré à la recette des Finances de Mahdia écrit par Maître INES FALLAH - BECHIR SFAR MAHDIA sous le n°24778 le 24/03/2026 Adressé par la Société TENDANCE FASHION. Société SARL sous le n°1455006 P gérée par Med SOFIANE B. Med HECHMI DEGUI titulaire de la CIN N°06820571 a vendu à Mme MAHBOUBA B. FERAJ BEN SALEM née FERJANI titulaire de la CIN N°03922815. La totalité du fonds de commerce pour vente prêt à porter située 196 Avenue de Habib Bourguiba Mahdia nommé «CHEZ FARRAH» sous le n°1513579A.

Les oppositions peuvent être effectuées devant le vendeur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été également publié au quotidien "CHOUROUK" le 02/04/2026.

2026401096FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté du 24/03/2026 enregistré à la recette des finances de la Marsa Tunis le 26/03/2026 quittance numéro 43178 enregistrement numéro 26201929 Monsieur Werchni Moncef a vendu à Monsieur Chihi Adnen et monsieur Mechihi Hichem tout le fonds de commerce sis au 04 Avenue Bourguiba sidi Doued la Marsa (en face de la poste de sidi doued) a pour activité principale le vente de fruit sec. Les oppositions seront déposées au local du fonds de commerce dans un délai de vingt jours après l'annonce de la publication de vente de fonds de commerce au journal officiel de la République Tunisienne.

2026401114FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de cession rédigé par Maître Hajer Keskes avocate près la Cour d'appel en date du 28/01/2026, enregistré à la recette des finances de La Marsa le 29/01/2026 sous le

numéro 14619, Madame Hedia Dajli, titulaire de la carte d'identité nationale n°00203162, a cédé à Madame Emna Saidi, agissant en qualité de représentante légale de sa fille mineure Hela Mhiri titulaire de la carte d'identité n°08308642, demeurant au 2 rue 17 Août 1937 La Marsa Tunis, la totalité de ses parts dans le fonds de commerce bouba dépendant de la succession du défunt Adel Mhiri, sis au rez-de-chaussée du 2 rue 17 Août 1937 La Marsa Tunis.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être adressées à Madame Emna saidi à l'adresse sus-indiquée, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la présente annonce au JORT. Cette annonce a été publiée au journal le Temps le 03/04/2026.

2026401119FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 16/03/2026 et enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana en date du 18/03/2026 sous quittance n°M031963 enregistrement n°26201552, la société GAURA DISTRIBUTION ayant l'identifiant unique n°1779767Z a vendu à Mr Mohamed Amine KEDIDI le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exercé au N°7 rue Mendes France Ariana, et exploité dans toute activité commerciale.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et الشروق en date du 01/04/2026.

Les oppositions éventuelles seront recevables à l'étude du rédacteur de l'acte, Maître YAHYAOUI Lazhar avocat auprès de la cour de cassation, sis au n°52 rue Pierre de Coubertin - Tunis, dans un délai de vingt jours au maximum à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

2026401124FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître ELYESS RAFRAFI Avocat à la Cour d'appel, enregistré à la recette des finances Ras Jbel, le 06/03/2026, sous n°26200799, quittance n°M021495, Mr Samir Ben Arbi Bouhli, CIN N°01563413, a vendu à la société BO LOISIRS la totalité du fonds de commerce sis à la Rue Alger Ras Jbel Bizerte, exploité en un Café catégorie 1 sous le nom Café Andalous - Identifiant Unique N°0327138E.

Toute opposition sera rendue au local sis à l'Avenue Oussama Chakroun Ras Jbel Bizerte, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 24 Mars 2026.

2026401128FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous seing privé du 13/01/2026 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 16/03/2026 enregistrement num 26200893 quittance num M019983. Sabrine Jammazi titulaire de la cin 08946581 a cédé à la société Poisson Marwen Bizerte titulaire du registre de commerce num 19464131H représentée par son gérant Marwen Sahbeni titulaire de la cin num 08967233, le fonds de commerce situé au local num 10 du marché de poisson Slah Eddine Bouchoucha Bizerte, exploité dans l'activité de vente de poisson.

Les oppositions peuvent être présenté au bureau de maître Bejaoui Bassem avocat sis au 25 rue Ibn Khaldoun Bizerte dans un délai de 20 jours à compter de sa date de publication au Jort.

Cet acte a été publié dans le journal le Quotidien du mardi 24 mars 2026.

2026401130FCCC2

Acte de vente d'un Fonds de Commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé, dont les signatures ont été légalisées à la municipalité du Kef en date du 05 mars 2026 et enregistré à la recette des Finances du Kef le 06/03/2026 quittance n°M010006 Monsieur Touhami Ben Lakhdar CHERNI a vendu à Madame Monia Bent Boujemaa JEBALI l'intégralité du fonds de commerce consistant en un Café de première catégorie, exploité dans les locaux situés dans l'immeuble «CTAMA» rue Habib Bourguiba à Bennani du Kef .Les oppositions seront reçues pendant un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne le texte de cet avis a été publié dans le journal quotidien Echourouk, numéro 12586, en date du 11 mars 2026 à la page 10.

2026401136FCCC2

Apport en société d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 23/2/2026 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis en date du 19/3/2026 sous le numéro 26701097 quittance n°2781, Mr Mohamed Ben Hamida Bannouri identifié fiscalement par le n°844482Z, demeurant au 33 Rue du Quartz Sidi Daoued Tunis, apporte la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de vente de pièces de rechange et accessoires automobiles à la Rue de l'Or devant Meublatex, Zone Industrielles Sidi Daoued la Mars, immatricule au RNE sous n°844482Z au capital de la société, société Bannouri pièces et accessoires autos. Sarl en cours de constitution, identifiée fiscalement sous n°1974682L représentée par Mr Yassine Ben Mohamed Bannouri titulaire de la CIN n°15019795 demeurant au 33 Rue du Quartz Sidi Daoued Tunis.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien du 02/04/2026.

2026401139FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat écrit enregistré auprès de la recette des finances de Fouchana sous le numéro 26301055,

reçu numéro M026679 en date du 06 mars 2026, M. Mohamed Douairi, titulaire de la carte d'identité nationale 07070763 délivrée à Tunis le 06 mars 2019, a loué à M. Anouar Sahli, titulaire de la carte d'identité nationale 07046295 délivrée à Tunis le 21 février 2021,

Le fonds de commerce situé au 17, rue de la Liberté, Fouchana, destiné à l'activité de vente de téléphones portables, inscrit au registre national des entreprises sous le numéro ER20260118700. Il a été convenu que la durée du bail serait de deux ans, commençant le 01 mars 2026 et se terminant le 28 février 2028.

Pour toute opposition, le cabinet de Maître Abdelkader Ben Ramadan, avocat à la cours de cassation, situé à la rue Louis Lumière derrière le siège de la gouvernorat de Tunis, a été choisi comme siège, Ceci doit être fait dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de cette publication.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et le Quotidien pour le 4 avril 2026.

2026R00965FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 19/01/2026 et 23/01/2026, enregistré à la Recette des Finances publiques de Midoun Djerba le 30/01/2026 Numéro 23300850 Quittance n°M012183, SELIM BEN OMAR titulaire de C.I.N N°08604749 demeurant à Sedghiene Djerba, a loué à la société MONDIALISTE UOMO, représentée par son gérant MEHER MZOUGHI, titulaire de C.I.N N°13415378 demeurant à Walegh Djerba la totalité du fonds de commerce, sis à Midoun Djerba, exploité à la vente des vêtements Prêts-à-porter.

Toutes les oppositions seront reçues entre les mains du locataire au local du fonds de commerce dans les 20 jours à partir de la date de la parution de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

L'annonce est parue dans le journal «Elchourouk» le 19/02/2026.

2026R00979FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 26/11/2024 et enregistré à la recette des finances rue El Jazira en date du 27/11/2025 sous quittance n° MO73534 enregistrement n°2530347, Mr Yassine Ben Abdallah FAJARI donne en location gérance libre à Mr Mohamed Amine Ben Bou Jemaa FAJARI la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au N°6 rue d'Angleterre Tunis.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et الشروق en date du 01/04/2026.

Les oppositions éventuelles seront recevables à l'adresse du local de fonds de commerce sis au n°6 rue d'Angleterre Tunis, dans un délai de vingt jours au maximum à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

2026401123FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

GROUPEMENT DE L'EAU A BOIRE

EL MHADHBA BOUARGOUB NABEUL 8040

RNE : 1962745V

MF : 1962745V/N/N/000

Conformément à la déclaration n°01/2026 du 9 décembre 2025 relative à la constitution de Groupement de développement du secteur agricole et halieutique pour l'eau potable dans le gouvernorat de Nabeul, il a été décidé de constituer Le Groupement de développement du secteur agricole et halieutique pour l'eau potable de Bouali El Harthine, dont le siège social est situé à El Mahadhba, Bouargoub. Son champ d'action couvre les régions de Bouali, El Harthine et El Maranguia.

Le Groupement est composé de Leila Toumi (Présidente d'Administration),

Chadhli Lakhdar (Trésorier) et Majdi Ben Khader (Membre d'administration).

Ses principales missions consistent en la distribution d'eau potable, la protection des ressources naturelles dans sa zone d'action, ainsi que la rationalisation et la gestion durable de leur utilisation.

2026R00939APSF1

Constitution d'un groupement de développement Agricole

Suite à l'arrêté d'agrément par Monsieur le Gouverneur du KEF en date du 21/05/2014 sous le numéro 06/2014. Il a été constitué un Groupement de Développement Agricole comme suit :

- Zone d'activité : Mahjouba, Secteur : Mahjouba Délégation : KALAAT SNAN Dénomination : Ezghelma-Smara, Siège Social : Mahjouba

- Nom du président du conseil d'administration : BEN SALEM MOHAMED SALAH RAHALI.

Missions :

1- La protection des ressources naturelles

2- L'équipement du périmètre d'intervention.

3- L'exploitation des systèmes d'eau.

L'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2026R00941APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement dans Le Domaine De L'agriculture et de La Pêche

Par récépissé livré par Monsieur le délégué de Bousalemen date du 14/12/2022 sous le numéro d'ordre 1377, il est constitué le groupement

d'El Mangouch son siège social sis à Hawal El wad, son périmètre d'intervention la zone d'influence du projet d'alimentation en eau potable d'El Mangouch, délégation Bousalem, du Gouvernorat de Jendouba, conseil d'administration composé de :

Boukari Ali Ben Béchir : Président de GDA

Klif Yamen Ben Mustapha : Trésorier

Amdouni Naceur Ben El Mouldi : Membre

Ayant comme principale mission :

1. La protection des ressources naturelles, La rationalisation de leur utilisation et leur sauvegarde.

2. L'équipement de leurs périmètres d'intervention en équipements.

3. La participation à l'encadrement de leurs adhérents

4. L'établissement de relations de coopération et d'échange des expériences dans le domaine de l'agriculture avec les autres organismes agricoles locaux et étrangers

5. L'accomplissement, d'une manière générale, de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2026R00971APSF1

Syndicat des copropriétaires

De l'Immeuble «Al Yosr 2»

Route Manzel Cheker Km 0.5 - Sfax

En vertu du PV de l'AGC de l'immeuble Al Yosr 2, du 05 Avril 2025 à la recette des finances Diar El Wafa le 06 Août 2025, sous le n°25803578 - quittance n°M076823, le syndicat des copropriétaires de l'immeuble Al Yosr 2 est constitué, sis à la Route Manzel Cheker Km 0.5 Sfax. Et en vertu de ladite PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Société immobilière «Al Kaneaa» par son représentant légal Mr Anas Maalla : Président du syndicat.
- Mr Badredine Fguayar : Trésorière
- Mr Sadek Bougheriou : Membre.
- Mr Walid Aloulou : Membre.

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble Al Yosr 2 entame ses travaux officiellement à partir de la date de sa constitution.

2026X00453APSF1

Constitution du syndicat des copropriétaires de la résidence

LES HIRONDELLES

Suite à l'assemblée générale tenue le 10 Août 2025, et enregistrée auprès de la recette des finances de Nabeul le 03/02/2026 sous le n° de reçu M009300 et inscrit sous le n°26700395.

Il a été décidé l'élection d'un bureau syndical sous le Nom : Syndicat des propriétaires de la résidence LES HIRONDELLES.

Siège : Complexe résidentiel LES HIRONDELLES cité El WFA Nabeul.

Les membres du bureau syndical ont été élus comme suit :

Souheil BELAJ : Président

Chamseddine EL MOUHLI : Président adjoint

Sami KAMOUN : Trésorier

Wissem KHLIFI : Secrétaire général

Fahmi BEN REJEB : Membre

Safa AYADI : Membre

Salwa AFFES : Membre

Yosra ABDELMOULA : Membre

Anis JEMEL : Membre.

2026401116APSF1

Homologation de résolutions

Election d'un conseil d'administration

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale électorale du CLUB Mini-Football de Fc Mornag du 19 novembre 2025 enregistré à la recette des finances de Mornag le 07-01-2026 sous le numéro M002119, quittance n°26700058 qui a abouti à la prise en charge de la liste suivante :

Président : Walid Hafdallah

Secrétaire général : Chedli Abidi

Trésorier : Hatem Jlassi.

Membres :

- Farid Allegui
- Issam Khdimi
- Mounir Khair Eddine
- Tarek Tarhouni
- Mohamed Trabelssi
- Miled Jaziri
- Mohamed Ali Saidi
- Fawzi Arthaoui
- Wahid Tlili.

2026R00994APSF2

Renouvellement des membres du comité du syndic

«Résidence BIG STAR» Tantana Chott Mériam

Suivant PV de l'assemblée du syndic des propriétaires de la Résidence BIG STAR à Tantana Chott Mériam à la date du 10/01/2026 en présence de l'huissier notaire de Sousse Mr Mohamed El Hédi Khlifa, enregistré à la recette des finances Rue de l'indépendance Sousse le 12/1/2026 sous N°582056 et déposé à la municipalité de Tantana le 30/03/2026 sous N°20, il a été décidé la nomination des membres du comité du syndic comme suit :

Président : Nizar Ben Mohamed ABDALLAH

Secrétaire Générale : Douja TRABELSI

Trésorier : Mohamed Karim GRIBAA.

2026S00416APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Sabrine GHRIB

Avocat à la cour de cassation

N°5 Avenue Habib Thameur (Nabeul)

La partie poursuivante : La Société Tunisienne De Banque, société

anonyme, représentée par son P.D.G, dont le siège social est à Tunis, rue Hédi NOUIRA, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°0001237A.

La partie saisie :

1- La Société NOUR, S.A.R.L, dont le siège social est à route Sidi Mrih, 1100, Zaghouane, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant n° 1166514 W en sa qualité de débiteur.

2- SONDES BENT MOHAMED CHAHED, (CIN n°00927102) demeurant au 5 rue de Sousse Zaghouan, en sa qualité de caution réelle hypothécaire.

Avocat Poursuivant : Maître Sabrine GHRIB, avocat à la Cour de cassation, 5 Avenue Habib Thameur, Nabeul.

Immeuble saisi : tel qu'il ressort du rapport d'expertise ordonnée par le président de première instance de Grombalia sous le n°81149 en date du 06/01/2025 et effectuée par M. Mohamed CHEBLI, en 600 parts de l'immeuble dit «Mannena» objet du titre foncier N°534271 Nabeul, situé à Bir Boureghba Hammamet, d'une superficie totale de 12ha06ares33ca, consistant en un terrain nu d'immeuble agricole.

Mise à prix : Cinquante deux mille sept cent cinquante-cinq dinars et 960 millimes (52. 755d960) outre les frais des poursuites qui seront annoncées à l'audience.

Lieu et date de l'Adjudication : Elle aura lieu à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Grombalia le Lundi quatre mai deux mille vingt six (04/05/2026) à partir de neuf heures (9 H) du matin.

Visite des lieux : Tous les jours selon l'horaire administratif.

Observations : Tout participant à l'adjudication doit se faire représenter par un avocat, consigner le 1/3 au moins de la mise à prix et justifier d'une autorisation préalable délivrée par M. Le Gouverneur de Nabeul, s'il est de nationalité étrangère, pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au greffe de la chambre des saisies immobilières au Tribunal du Première Instance de Grombalia ou au cabinet de l'avocat poursuivant pendant les jours et les heures ouvrables.

2026R00936VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après Réduction de 40 %

Etude Maître Hafedh Ben Aicha avocat à la cour de cassation, de la part de la société frère ben aicha d'avocats et conseils, avenue Yasser Arafet, immeuble chaker zine al abidine bureau 51 sahloul4011 Sousse, matricule fiscal R/1638856

1/ Poursuivant : FRAJ BEN RJAB BEN FRAJ JBALI, C.I.N N°06776919, directeur général, élisant, domicile au cabinet maître Hafedh Ben Aicha de la part de la société frère ben aicha d'avocats et conseils, avenue Yasser Arafet, immeuble chaker zine al abidine bureau 51 sahloul 4011 Sousse matricule fiscal R/1638856.

Considérant que, le poursuivant est l'acquéreur de toutes les parts communes appartenant à l'ancien associé Mr majid kaabi et il est considéré comme ayant cause à titre particulier, et le remplace dans tous les droits et obligations concernant les parties faisant l'objet de vente conformément aux dispositions de l'article 241 coc.

2/ Partie Poursuivie : Souad Bent Jaber Fantar, pharmacienne, C.I.N N°04055122 résidente au boulevard Habib Bourguiba 170 kasr hlel monastir.

3/ Avocat Poursuivant : Etude Maître Hafedh Ben Aicha, de la part de la société frère ben aicha d'avocats et conseils, avenue Yasser arafet, immeuble chaker zine al abidine bureau 51 sahloul Sousse, matricule fiscal R/1638856.

4/ Immeuble à vendre : Le bien immobilier à vendre est dénommé «Qanta», objet du titre foncier N°129157 Sousse, situé à Marsa El Kantaoui Hammam Sousse, Gouvernorat de Sousse, d'une superficie de 1093 m², et constitué de la parcelle n°787 du plan de lotissement. Il comprend un bâtiment principal composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, indépendants les uns des autres, ainsi qu'un petit annexe donnant sur le jardin.

Contenu de la propriété :

Jardin : Il comprend des allées pavées, un coin salon avec bancs intégrés et un annexe à l'abandon d'une surface couverte de 8 m².

- Sous-sol : Il comprend un parking couvert de 255 m².

Rez-de-chaussée : Comprend un hall d'entrée extérieur et autre intérieur, un séjour, une cuisine, trois chambres, deux salles de bains et un salon de beauté, le tout autour d'une cour intérieure couverte. La surface couverte totale est de 248 m².

- Etage : Comprend un hall d'entrée intérieur, un séjour, trois chambres, une cuisine, une salle de bains et un salon de beauté, le tout autour d'une cour intérieure couverte. La surface couverte totale est de 190 m².

5/ Mise à Prix : la mise à prix est fixée à 1.259.970 DT après réduction de 40% de la mise à prix initiale de 2.099.950 DT selon l'évaluation de l'expert Mr Abou Hamed Bayar en date du 26/11/2025, réalisée en vertu d'une ordonnance sur requête n°78892 du président du tribunal de première instance de Sousse2.

6/ Date et Lieu de la Vente : le bien susmentionné est mis en vente aux enchères publiques devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Sousse2, le 11/05/2026 à partir de 9 heures.

7/ Visite, Cahier des charges et enchères : la visite est autorisée tous les jours de 09 heures à 17 heures, pour plus de renseignement ainsi que la consultation des cahier des charges, à contacter le greffe du tribunal de première instance de Sousse2, ainsi que chez l'avocat poursuivant maître Hafedh Ben Aicha avocat à la cour de cassation, avenue

Yasser arafet, immeuble chaker zine al abidine bureau 51 sahloul 4011 Sousse ou le cahier de charges est déposé.

Tout intéressé désirant participer, doit consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant l'adjudication conformément à la loi et par l'intermédiaire d'un avocat. Les adjudicataires de nationalité étrangères doivent se munir d'une autorisation du gouverneur.

2026S00423VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

APRES REDUCTION DE LA MISE A PRIX DE 40%

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques des immeubles ci-dessous mentionnés le mercredi 6/5/2026 à l'audience des criées du tribunal de première instance de Monastir à 9H et les heures qui suivent du matin dans son prétoire habituel.

La Partie saisissante :

- Monsieur Zouhair Ben Mahmoud Layouni, titulaire de la CIN n°04165944 demeurant 215, Cité Riath, Eddiss, Monastir.

La partie saisie

- Monsieur Alia Ben Abdelfateh elbriki, titulaire de la CIN n°0675420, demeurant Rue Hanabal, Zarmdine, Monastir.

AVOCAT POURSUIVANT :

Maître Mahbouba Ben Aissa, avocate à la cour de cassation, 3 Rue de combattant, cité trabelsia, Monastir, M.F : 1236028/B

IMMEUBLES MIS EN ADJUDICATION :

*lot n°1 : la totalité des parts indivises relative à un bien immobilier non immatriculé consistant en une maison d'habitation située à rue Hanabal secteur, délégation Zarmdine, gouvernorat de Monastir.

Il est composé de : *Rez-de-chaussée d'une superficie de 292 m² comprenant un salon, une cuisine, une salle de bain, deux chambres et balcon *un étage supérieur de même superficie que le rez-de-chaussée comprenant un appartement composé d'un hall, d'un salon ; d'une cuisine, de deux chambres et d'un balcon * le toit de l'étage supérieur comprenant un appartement en cours d'achèvement d'une superficie de 160 m².

La maison est limitée : Au Sud par : Adel briki / A l'Est par route /Au Nord par Taher briki à l'Ouest par Elsawi thabet.

*lot n°2 : la totalité des parts indivises sur 329.291 l'ensemble de 1129 parts du bien immobilier immatriculé, objet du titre foncier n°47337 Monastir nommé "wad Elmite" composé de parcelle n°13. Consistant en une terre d'usage agriculture de forme irrégulière; polygonale avec plusieurs angles dont les limites sont rectilignes avec quelques déviations. Elle est plantée de 7 oliviers et dont la superficie totale de 1129m², sise à secteur Zarmdine sud; délégation Zarmdine gouvernorat de Monastir.

Les droits réels y afférents sont inscrits auprès de l'administration de la propriété foncière de Monastir en date du 16/9/2024; dépôt Monastir; volume 24/02 n°2/5104.

*lot n°3 : la totalité des parts indivises sur 3386.541 l'ensemble de 11611 parts du bien immobilier immatriculé objet du titre foncier n°71409 Monastir, nommé «HINCHIR El KANSIA» composé de parcelle n°19, consistant en une terre d'usage agriculture de forme irrégulière; polygonale avec plusieurs angles dont les limites sont rectilignes avec quelques déviations. Elle est plantée de 45 oliviers et comporte également des arbres d'amandier et de figuier. Sa superficie totale de 11611m², sise au secteur Zarmdine nordique; délégation Zarmdine gouvernorat de Monastir.

Les droits réels y afférents sont inscrits auprès de l'administration de la propriété foncière de Monastir en date du 16/9/2024, dépôt Monastir, volume 24/02 n°2/5107.

*lot n°4 : la totalité des parts indivises sur 1712.375 l'ensemble de 5871 parts du bien immobilier immatriculé objet du titre foncier n°71349 Monastir, nommé «HINCHIR EL KANSIA» composé de parcelle n°15. Consistant en une terre d'usage agriculture de forme quasi rectangulaire avec des limites généralement droites mais présentant quelques déviations. Elle est plantée de 33 oliviers et comporte également des arbres d'amandier. Sa superficie totale de 5871 m², sise à secteur Zarmdine nordique, délégation Zarmdine, gouvernorat de Monastir.

Les droits réels y afférents sont inscrits auprès de l'administration de la propriété foncière de Monastir en date du 16/9/2024; dépôt Monastir; volume 24/02 n°2/5106.

*lot n°5 : la totalité des parts indivises sur 524.416 l'ensemble de 1798 parts du bien immobilier immatriculé objet du titre foncier n°59951 Monastir nommé «AIN BEN JANET» composé de parcelle n°345, consistant en une terre d'usage agriculture de forme irrégulière; polygonale avec plusieurs angles dont les limites sont rectilignes avec quelques déviations. Le terrain est en pente. Elle est plantée de 12 oliviers. Sa superficie totale de 1798 m², sise à secteur Zarmdine sud; délégation Zarmdine ; gouvernorat de Monastir.

Les droits réels y afférents sont inscrits auprès de l'administration de la propriété foncière de Monastir en date du 16/9/2024; dépôt Monastir; volume 24/02 n°2/5105.

MISE A PRIX :

La valeur totale des lots mis en vente est devenue après réduction de 40 % : 132.659.226 d détaillés ci-dessous :

*Lot n°1 : Le prix d'ouverture est devenu après réduction de 40% 70.384.800 d.

*Lot n°2 : Le prix d'ouverture est devenu après réduction de 40 % 4.939.365 d

*Lot n°3 : Le prix d'ouverture est devenu après réduction de 40% 36.574.643 d

*Lot n°4 : Le prix d'ouverture est devenu après réduction de 40% 15.411.375 d

*Lot n°5 : Le prix d'ouverture est devenu après réduction de 40% 5.349.043 d.

Outre les frais de la 1ère adjudication fixés à 56.416.060 d plus les frais de 2ème qui seront déterminés ultérieurement par le tribunal.

VISITE Des IMMEUBLES :

Chaque jour de 10 h à 17 h et pour plus d'informations consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

PARTICIPATION AUX ENCHERES :

Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2026S00424VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

CABINET MAITRE AMOUS ABDELHAMID

AVOCAT A LA COUR DE CASSATION

31 AVENUE FARHAT HACHED SFAX

Il sera procédé à la revente immobilière aux enchères publiques à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax sis à la rue Victor Hugo Sfax le lundi 4/5/2026 à 9 heures du matin.

PARTIE POURSUIVANTE :

- Union Internationale de Banques société anonyme représentée par son représentant légal son registre de commerce n°B6151996 Matricule Fiscal n°0002708Q dont le siège social 65 avenue Habib Bourguiba Tunis.

PARTIES SAISIES :

- Société Corail Sfax représentée par son représentant légal dont son adresse élue au cabinet de Maître Mônem Hentati avocat au 12 rue Salem Harzalah 3000 Sfax.

- Monsieur Adnene Ben Ali Chtourou (en sa qualité de caution personnelle) CIN n° 01302813 dont son adresse élue au cabinet de Maître Mônem Hentati avocat au 12 rue Salem Harzalah 3000 Sfax.

AVOCAT POURSUIVANT :

- Maître Amous Abdelhamid avocat à la cour de cassation demeurant 31 avenue Farhat Hached Sfax.

IMMEUBLE SAISI :

Il s'agit d'une parcelle de terrain sise à la route de Tunis km 10 rue des palmiers municipalité Sakiet Ezzit Sfax d'une superficie de 987,35 m² clôturé des 4 côtés y renferme une villa et un garage d'une superficie de 420 m² son entrée Est.

Du côté Est Ouest du côté Nord 34,30m du côté Sud 29,40m du côté Est 30m du côté Ouest 32m.

La villa :

L'entrée de la villa du côté Est à travers deux portes en bois de 1,25m chacun elle comporte un salon dont le parterre en marbre elle comporte une fenêtre et 5 fenêtres Est un 2ème salon dont le parterre en marbre avec une fenêtre à l'Est une 1ère chambre Ouest une 2ème chambre avec une fenêtre au Sud une salle de bain équipée couvert de planche les murs par les faïences à 2,20m de hauteur et 4 pièces et une salle de bain.

Le garage :

L'entrée du côté Est à travers en fer de 2,60m couvert de parterre avec une cuisine et fenêtre Ouest avec porte en aluminium de 0,90m donnant sur un espace non couvert au coin Est Ouest une cuisine salle d'eau.

Délimité au Nord Adnen Chtourou et une rue privée à l'Est Chtourou à l'Ouest Said Chtourou au Nord une rue.

MISE A PRIX :

Trois cent trente trois mille Dinars outre les frais.

OBSERVATIONS :

La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail. Le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Tout participant étranger doit se prémunir préalablement de l'autorisation du gouvernorat. Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix soit 111.000,000 D.

2026X00458VEPA1

Vente aux enchères publiques

CABINET DE MAITRE IMED HACHICHA

Avocat près la cour de cassation

8 rue EL Idrissi Tunis

Tél. : 71. 33 97 59 & 98 3225 62

hachichaimedavocat@gmail.com

MF : 000PA509587N

Le Poursuivant : AMEN BANK société Anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R C N°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie Abla ben tahar ben Ali Lassoued cin n°04468447 demeurant 24 rue Ahmed Tlili El Menzeh 5, Rue Ibn Zeidoun El Menzeh 5 N°7 Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité de la propriété objet du TF N°40646 Ariana dénommée syrine d'une superficie de 651 m² située à Rue Ibn Zeidoun jardin d'el Menzeh 5 Ariana constitué d'un rc et 2 étages, composé d'une garderie scolaire classe préparatoire loué à la société the Bright Eagles Academy d'un montant mensuel de 5500 dinars tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de l'Ariana.

Mise à prix :

2.312.893.000 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de l'Ariana le Lundi 11/5/2026 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compétent.

2026401118VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

CABINET MAITRE KAMEL BEN FREDJ

AVOCAT A LA COUR DE CASSATION

27 BIS, RUE DE LIBAN TUNIS

TEL : 71 280 156

FAX : 71 280 092

MF : C 818492

PARTIE POURSUIVANTE : Société Financière de Recouvrement des Créances, SA, RC n°B120262001, son domicile élu au 27 bis, rue de Liban, Tunis.

PARTIE SAISIE : Salah Salhi CIN 2649613, demeurant au n°25 Rue el imam Sahnoun cité ennour.

Kasserine.

AVOCAT POURSUIVANT : MAITRE KAMEL BEN FREDJ, 27BIS, RUE DE LIBAN TUNIS.

L'IMMEUBLE SAISI : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier Num : 3654 Kasserine, dénommé «Hafewa» d'une superficie de 2379 m². Il s'agit d'un bâtiment situé à sbitla Kasserine.

MISE A PRIX : La mise à prix est fixée à 629 800d000.

DATE ET LIEU DE LA VENTE : La vente aura lieu le Lundi 04/05/2026 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Kasserine.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Kasserine.

2026401122VEPA1

VENTE AUX ENCHERS PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

ETUDE MAITRE FATMA BELGHITH

AVOCAT

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930340/T

TEL : 71 286.438

FAX : 71.286.437

PARTIE POURSUIVANTE : Amen Bank société anonyme, inscrite au registre national des entreprises sous le n°M00221 demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma BELGHITH sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

PARTIE SAISIE : Société Afrique Acier inscrite au registre national des entreprises sous le n°1223660C demeurant à la route de Morneg km 7.2 Ben Arous.

- Anouar ALATHBACHI titulaire de la CIN n°01515402 sis au 07 rue Almada Bizerte.

AVOCAT POURSUIVANT : Maître Fatma BELGHITH sis au 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'IMMEUBLE SAISI : *La totalité du titre foncier n°132193 Tunis représentant les parcelles 49-45 du plan de lotissement du titre foncier 82940 Tunis d'une superficie de 368 m² avec les parties communes et indivises égales à 1822/17197 du titre 82940 Tunis constituant un duplexe au 2ème et 3ème étage de l'immeuble sis aux berges du lac Nord Tunis au 7 rue Turkana et 16 rue Lac biwa.

Le 2ème étage est composé de deux séjours, une très vaste en face de l'entrée qui mène à une terrasse par une porte fenêtre et à une salle de sport contenant une douche et une cuisine avec deux débarras, des toilettes et douche. A gauche de l'entrée un couloir qui mène au 2ème séjour, en face se trouve des toilettes et des escaliers qui mènent au 3ème étage composé d'un hall et 4 chambres, un couloir, un dressing, 3 salles d'eau, une salle de bain et des toilettes. L'une des chambres est avec terrasse. Le duplexe est en parterre et les salles d'eau en céramique sol et mur. Le duplexe est équipé par tous les équipements nécessaire d'eau potable, électricité, gaz naturel, onas, téléphone et internet.

LES CHARGES :

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank sur la totalité des deux titres.

- Hypothèque de 880.000D000 au profit Attijari bank.

MISE A PRIX : la mise à prix du titre foncier n°132193 Tunis est fixée à deux millions cent cinquante sept mille huit cent quarante neuf dinars 960 millimes (2.157.849,960D).

DATE ET LIEU DE VENTE : La vente aura lieu le mardi 12/05/2026 à 9 H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis 1.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis1 ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2026401131VEPA1

Avis aux créanciers

Séquestration judiciaire

Tribunal de Première Instance de Kairouan

Conformément à un procès urgent judiciaire rendu par le Tribunal de

première instance de Kairouan, affaire numéro 14969 crée pour statuer sur les affaires urgentes, a tenu sa session publique le 03/02/2026. Dans la décision suivante opposant Mrs Jamal bin Othman Ali Mahmoudi et Adel bin Ali Mahmoudi contre : Zahra bint Muhammad al-Ubaidi, Naima Ammar, Ridha Khayra, Muhammad Najat Hayat, et les autres personnes mentionnées dans l'affaire judiciaire publiée.

Le tribunal a ordonné, en première instance et en urgence, le placement des biens détenus en copropriété sous tutelle judiciaire et a désigné M. Achraf chaouahi comme séquestre judiciaire afin de les gérer et de permettre aux propriétaires légitimes de percevoir leur part respective, conformément à l'acte de propriété n°26286 du registre foncier de Kairouan. La copropriété est ainsi établie et incontestée.

2026R00970VEPA2

Avis de distribution

Tribunal de première instance de Monastir

Affaire de distribution des deniers numéro 369/26.

En application des articles 467 et 468 du c.p.c.c.

Vu l'ordonnance rendue par monsieur le juge de distribution des deniers auprès du tribunal de première instance de Monastir en l'affaire N°365 de l'ouverture de la procédure de la distribution des deniers aux créanciers.

Suite à la requête de distribution déposée par maître Boussaid Houda avocat à Monastir pour le compte : "C.N.S.S." contre Mezri Ben Mohamed Saleh Jaafar domicilié au rez-de-chaussée immeuble Sawcen résidence ELMOURABITINE, route Khniss - Monastir.

Après avoir consigné le montant des deniers de dix huit mille dinars (18.000.000dt) à la caisse des dépôts et consignation selon attestation de dépôt N°07 en date du 19/02/2026, quittance N°M093292 daté du 23/8/2024.

Tout intéressé qui entend participer à la distribution des deniers doit produire dans les trente jours de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne ses titres de créance par l'exploit d'un avocat au greffe du dit tribunal autrement il sera déchu de son droit de participation.

Le présent avis est établi en application des dispositions des articles 466 et 468 du c.p.c.c.

2026S00422VEPA2

Ouverture de distribution de deniers

Tribunal de 1ère instance de Sfax affaire n°688

En date du 30/03/2023 monsieur le juge commissaire auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax a rendu sa décision dans l'affaire n°688 ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers consignés à la caisse de dépôt et consignation sous le n°M010037 daté le 11/02/2025 d'un montant 45708.980 dinars en vertu de l'annonce pour distribution présentée par Maître Hela Hakmouni sur demande de société Gros Pack à l'encontre de la débitrice la société Green Pack et les autres créanciers déclarés dans l'ordonnance sur requête n°1244 pour distribution du prix de vente suite à l'exécution du jugement de la cour d'appel de Sfax n°97386 daté du 20/4/2023.

En vertu de l'article 476 C.P.C.C «tout créancier non inscrit qui entend participer à la distribution du prix doit produire dans les 30 jours qui suivent la publication prévue par l'article 466 ses titres de créances au greffe du tribunal conformément à l'article 468 qui prévoit «tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent à peine du nullité être rappelés dans les insertion et sommation prévus aux deux articles précédents à peine de forclusion».

Cette annonce a été rédigée selon les dispositions des articles 466 et 467 C.P.C.

2026X00452VEPA2

Liquidation de biens indivis

En vertu d'une ordonnance sur requête n°144 rendue par le Tribunal de première instance de Ben Arous, Madame Faïza Bouzidi a été désignée en qualité de liquidatrice des biens indivis entre le demandeur et le défendeur, consistant en un local d'habitation objet du titre foncier n°49411 Ben Arous, sis à Radés, gouvernorat de Ben Arous.

Madame Myriam Khemiri a été désignée en qualité de juge-commissaire chargée de superviser les opérations de liquidation.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances dans un délai d'un mois à compter de la date de la présente publication.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la liquidatrice au : +21626526279 Adresse : 78, rue Mongi Slim, 2ème étage, Tunis.

2026401142VEPA2

Liquidation de biens indivis

En vertu d'une ordonnance sur requête n°146 rendue par le Tribunal de première instance de Ben Arous, Madame Faïza Bouzidi a été désignée en qualité de liquidatrice des biens indivis entre le demandeur et le défendeur, consistant en un local d'habitation objet du titre foncier n°43092 Ben Arous, sis à Mohammedia, gouvernorat de Ben Arous.

Madame Aya Ben Rached a été désignée en qualité de juge-commissaire chargée de superviser les opérations de liquidation.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances dans un délai d'un mois à compter de la date de la présente publication.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la liquidatrice au : +21626526279 Adresse : 78, rue Mongi Slim, 2e étage, Tunis.

2026401143VEPA2

Clôture des opérations de liquidation judiciaire

La liquidatrice et mandataire judiciaire, Madame Faïza Bouzidi, en vertu de la décision rendue par la Présidente du Tribunal de première instance de l'Ariana dans l'affaire n°27457/329, porte à la connaissance du public que les opérations de liquidation relatives à l'indivision des biens immobiliers ci-dessous ont été définitivement clôturées :

1. Titre foncier n°465391 Ariana.

2. Titre foncier n°87806 Ben Arous.

3. Titre foncier n°37656 Bizerte.

2026401144VEPA2

Changement et Nomination de liquidateur judiciaire

Conformément à la décision rendue par le premier vice président du Tribunal de première instance de Siliana, en date du 18/3/2026, dans l'affaire n°227 qui a décidé de changer le liquidateur, Khalifa Ben Hania et de nommer maître ouertani awatef comme liquidatrice de la succession de feu Taher Al Mohammadi, pour en assurer le contrôle et la gestion, et préparer un projet de partage entre les héritiers, sous la supervision du juge chargé des travaux de liquidation.

Toute personne intéressée doit contacter le liquidateur, dont le bureau est situé dans l'immeuble Al-Fadaili,

1e étage bureau 103 route mater Km 7 Manouba. Téléphone : 29499486

2026401146VEPA2

Nomination de liquidateur judiciaire

Conformément à la décision rendue par le Vice-Président du Tribunal de première instance de manouba, en date du 25/3/2026 n°93628 désignant Mme Ouertani Awatef comme liquidateur de la copropriété soumise au titre foncier n°31931 Manouba, pour entreprendre l'inspection, le diagnostic, le contrôle, la gestion et la préparation d'un projet de division, si possible.

Toute personne intéressée doit contacter le liquidateur, dont le bureau est situé dans l'immeuble Al-Fadaili, 1er étage bureau 103 route Mater Km 7 Manouba. Téléphone : 29499486.

2026401147VEPA2

Appel d'offres de cession du fonds de commerce appartenant à la société TUNISIENNE D'ARTICLES DE BUREAUX STAB

SOCIETE TUNISIENNE D'ARTICLES DE BUREAUX STAB SARL

Capital Social : 420 000 DT

Siège social : Avenue BEB JEDID N°43 -1008 Tunis

Identifiant Unique : 0006860Q

En vertu de l'ordonnance émanant du juge-commissaire au tribunal de première instance de Tunis du 12 Mars 2026 dans l'affaire na 939, le syndic de la faillite Monsieur Montassar MANSOURI lance un appel d'offres pour cession du fonds de commerce appartenant à la société TUNISIENNE D'ARTICLES DE BUREAUX STAB sis au n°43 Avenue BEB JEDID 1008 Tunis.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer Gratuitement, le cahier des charges auprès du bureau du syndic de la faillite sis à l'adresse suivante :

Immeuble Malek Centre, bloc B, bureau B 1-6 Centre Urbain Nord, Tunis 1082.

Les offres, accompagnées du cahier des charges et des documents requis, sont envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception comme stipulé dans le cahier des charges, au plus tard le 20 avril 2026.

Pour plus de renseignements contactez le numéro suivant : 22 100 099.

2026401151VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Agrément du CMF N°12-2005 du 18/05/2005

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 0970061L/M/N/000

Messieurs les actionnaires de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 13 mai 2026 à 11 heures à l'agence de Tunisie Valeurs sise au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2025 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice ;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2025 ;

4. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2025 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2025;

6. Fixation du montant des jetons de présence ;

7. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2026R00948SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SICAV OPPORTUNITY

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°02001-83 du 24 Juillet 2001

Agrément du Ministre des Finances du 25/01/1994

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 723761G/M/N/000

Messieurs les actionnaires de SICAV OPPORTUNITY, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 13 mai 2026 à 12 heures trente minutes à l'agence de Tunisie Valeurs sise au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2025 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice ;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2025 ;

4. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2025 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2025 ;

6. Fixation du montant des jetons de présence ;

7. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2026R00949SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SICAV PROSPERITY

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Agrément du Ministre des Finances du 25/01/1994

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000

Messieurs les actionnaires de SICAV PROSPERITY, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 13 mai 2026 à 12h00 à l'agence de Tunisie Valeurs sise au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2025 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice ;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2025 ;

4. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2025 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2025 ;

6. Fixation du montant des jetons de présence;

7. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2026R00950SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SICAV TRESOR

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Agrément du Ministre des Finances du 29/10/1996

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 0587453J/M/N/000

Messieurs les actionnaires de SICAV TRESOR, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 13 mai 2026 à 11 heures trente minutes à l'agence de Tunisie Valeurs sise au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31.12.2025 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice ;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2025;

4. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2025 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2025 ;

6. Fixation du montant des jetons de présence ;

7. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2026R00951SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

STRATEGIE ACTIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Conseil du Marché Financier N°18-2005 du 3 Octobre 2005

Identifiant Unique : 0943109 G

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de STRATEGIE ACTIONS SICAV, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 13 mai 2026 à 10 h 30 à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1- Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats.

2026R00952SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Autorisation du ministère des finances du 2 Avril 1993

Identifiant Unique : 0437870 P

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de SICAV PLUS, sont invités à l'Assemblée

Générale Ordinaire qui aura lieu le 13 Mai 2026 à 09h30 à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2025 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice;

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2025 ;

4- Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2025 ;

5- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2025 ;

6- Fixation du montant des jetons de présence ;

7- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2026R00953SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

TUNISIE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Autorisation du ministère des finances du 5 mars 1992

Identifiant Unique : 0381567E

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de TUNISIE SICAV, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 13 mai 2026 à 9 heures à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2025 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice ;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2025 ;

4. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2025 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2025 ;

6. Fixation du montant des jetons de présence ;

7. Renouvellement du mandat des administrateurs

8. Nomination des administrateurs

9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2026R00954SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Conseil du Marché Financier N°04-2005 du 16 Février 2005

Identifiant Unique : 0916392X

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de SICAV ENTREPRISE, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 13 mai 2026 à 10 heures trente minutes à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2025;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2025;

4. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2025 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2025 ;

6. Fixation du montant des jetons de présence;

7. Renouvellement des mandats des administrateurs;

8. Nomination des administrateurs;

9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2026R00955SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Exercice 2025

BH BANK

Société anonyme

Au capital de 238.000.000 Dinars

Siège social : 18, avenue Mohamed V - 1023 Tunis

Identifiant unique : 0024588W

La BH Bank informe tous les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire qui examinera les comptes de l'exercice 2025 se tiendra le jeudi 30 avril 2026, à dix heures du matin, au siège social de la banque : 18, avenue Mohamed V - 1023 Tunis, à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2025.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2025.

3- Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2025 et des conventions réglementées.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2025.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Désignation et renouvellement de mandats d'administrateurs.

7- Fixation du montant des jetons de présence des membres et du président du conseil d'administration et des membres et des présidents des comités réglementaires.

8- Emission d'un Emprunt Obligataire et/ou subordonné.

Les actionnaires détenant au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à

condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au site web : www.bhbank.tn et à la Direction des Participations et produit structurés, sise à la rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5ème étage Montplaisir - Tunis.

2026R00966SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 29 avril 2026

Société «OFFICE PLAST»

SA au capital de 14 662 164 Dinars

Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB- B.P 156 - 9070 BEJA

MF : 947962F/A/M/000

Identifiant unique : 947962F

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le Mercredi 29 Avril 2026 à 16h00 mn à Hôtel Novotel Tunis Lac sis Rue de la feuille d'Erable, cité les Pins les berges lac 2 - 1053 Tunis à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société pour l'exercice clos le 31/12/2025 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2025 ;

3. Lecture et Approbation des Etats financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos au 31/12/2025

4. Approbation des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivant et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2025 ;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2025 ;

7. Fixation des Jetons de présence au titre de l'exercice 2025 ;

8. Recomposition d'un nouveau Conseil d'administration

9. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2026R00980SANB3

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du 29 avril 2026

Société «OFFICE PLAST»

SA au capital de 14 662 164 Dinars

Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB - B.P 156 - 9070 BEJA

MF : 947962F/A/M/000

Identifiant unique : 947962F

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le Mercredi 29 avril 2026 à 17h00 mn à Hôtel Novotel Tunis Lac sis à la Rue de la feuille d'Erable, cité les Pins les Berges lac 2 - 1053 Tunis à l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social

2. Modification corrélative des statuts de la société

3. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2026R00981SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 MAI 2026

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 de Dinars

Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : 001166 C

Messieurs les actionnaires de la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le mardi 5 Mai 2026 à 10 heures, à L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises IACE, sis au Boulevard principal, Rue du lac Turkana - Les Berges du Lac 1 - 1053 TUNIS, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2025 ;

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2025 ;

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Approbation des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

- Quitus aux Administrateurs;

- Affectation des résultats de l'exercice 2025 ;

- Renouvellement des mandats des Administrateurs ;

- Nomination de nouveaux administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Fixation du montant des jetons de présence.

2026R00983SANB3

SOCIETE LA GENERALE DE VENTE «GEVE»

Société anonyme

Au capital de 4.000.000 Dinars

Siège social : C/O STB Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

Identifiant Unique : 1015712M

Les actionnaires de la société La Générale de Vente sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 29 Avril 2026 à 10 H 00 au siège de STB sis à Rue Hedi Nouira - Tunis à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025 et présentation des états financiers du dit exercice.

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2025.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2025.

4. Approbation des conventions et opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2025.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2025.

7. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2026.

8. Délégation de pouvoirs.

Les documents relatifs à cette réunion seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2026R00988SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Palm Beach Palace Djerba SA

1573563Z

Zone Touristique, Houmet Souk, Djerba

Les actionnaires de la société sont priés d'assister aux réunions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en Assemblée le Mardi 05 Mai 2026 à 10h à Cité les pins, résidence LAKE TOWER, 3ème étage, bureau 3.1, LAC2, A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

AGO :

1. Approbation de la date de tenue de la présente Assemblée

2. Lecture et Approbation du rapport d'activité établi par le conseil d'administration relatif aux exercices 2019, 2020 et 2021 ;

3. Lecture et Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations réalisées au cours des exercices 2019, 2020 et 2021 ;

4. Lecture et Approbation des états financiers des exercices 2019,2020 et 2021 ;

5. Affectation des résultats des exercices 2019, 2020 et 2021 ;

6. Approbation des conventions réglementées prévus par l'article 200 du code de sociétés commerciales;

7. Quitus au Directeur Général et aux administrateurs;

8. Renouvellement du mandat des Administrateurs;

9. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes;

10. Approbation de l'avenant du contrat de location gérance de l'hôtel «Palm Beach Palace Djerba»

11. Approbation du contrat de transfert de bail de l'hôtel «Palm Beach Palace Djerba» ;

12. Fixation des jetons de présence;

13. Questions Diverses;

14. Pouvoirs pour formalités.

2026R00989SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (Exercice 2025)

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

Société anonyme

Au capital de 776.875.000 de dinars

Siège social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

Identifiant Unique : 0001237 A

MF : 1237A/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 avril 2026, à 10 heures du matin, à l'Immeuble STB - 34 Rue Hédi Karray- El Menzah IV- Cité des Sciences «Salle de Conférence» et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration de la Banque et du groupe STB, relatifs à l'exercice 2025.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la Banque et des états financiers consolidés arrêtés au 31-12-2025.

3- Approbation des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2025.

4- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2025.

6- Autorisation d'acheter et de revendre en bourse les actions de la STB.

7- Fixation du montant des jetons de présence et de la rémunération des Présidents et des Membres des comités.

8- Nomination des commissaires aux comptes pour la période 2026-2027-2028.

9- Emission d'Emprunts obligataires et/ou subordonnés.

10- Pouvoir pour procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publications légales.

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins libérées des versements exigibles, peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir (dont l'imprimé est disponible auprès de la filiale d'intermédiation "STB-Finances") qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion, au siège de l'Intermédiaire en Bourse STB Finance, sise à l'Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray - El Menzah 4 - Cité des Sciences - Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre actionnaire.

Les actionnaires seront admis à cette assemblée sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de l'Intermédiaire en Bourse STB Finance, sise à l'Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray - El Menzah 4 - Cité des Sciences - Tunis, durant le délai légal.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2026R00997SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires statuant sur les exercices 2023 et 2024

SOCIETE «BRIQUETERIE LAHMAR ET COMPAGNIES» BLC

Société Anonyme

Au capital de 15 130 500.000 OT

Siège social : Zone Industrielle - 5080 Teboulba

Identifiant Unique : 0318028Y

N° d'affiliation à la CNSS : 145320-14

Les actionnaires de la société «Briqueterie LAHMAR ET COMPAGNIES» BLC, société anonyme, sont convoqués par le conseil d'administration réuni le 01 avril 2026 en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires, au siège social de la société, le mercredi 13 mai 2026 à dix (10) heures et demi du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation des modes et délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires;

2/ Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatifs aux exercices 2023 et 2024 ;

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2023 et 2024 ;

4/ Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatifs aux exercices 2023 et 2024 ;

5/ Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2023 et 2024 ;

6/ Approbation des rapports de commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2023 et 2024 ;

7/ Affectation des résultats des exercices 2023 et 2024 ;

8/ Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du CSC ;

9/ Quitus aux membres du conseil d'administration, au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général;

10/ Approbation des jetons de présences alloués aux membres du conseil d'administration ainsi que les rémunérations des membres du comité permanente d'audit ;

11/ Nomination du commissaire aux comptes de la société;

12/ Questions diverses ;

13/ Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social les rapports de gestion établi par le conseil d'administration relatifs aux exercices 2023 et 2024. Les états financiers relatifs aux exercices 2023 et 2024. L'état des cautionnements, avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet de résolutions proposées à l'assemblée, les rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2023 et 2024 ainsi que la liste des actionnaires et dirigeants.

2026S00426SANB3

NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUELE MARABOUT

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 2.790.000 DINARS

Siège Social : Boulevard 14 janvier 2011 - Sousse

R.N.E : 0004724Z

M.F. : 0004724Z AM 000

Suivant procès-verbal de l'AG.O tenue le 22 Février 2026 et enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo - Sousse en date du 02 Mars 2026 sous le n°26701054, et suivant quittance n°M013692, il a été décidé de nommer pour une durée de 3 ans la Société WM EXPERTISE-SUARL société d'expertise comptable membre de l'OECT Matricule fiscal 1952995G, sis au 31 Léopold Senghor Sousse aux fonctions de commissaire aux comptes pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

Un exemplaire du procès-verbal susvisé et copie de la carte professionnelle ont été déposés au registre national des entreprises de Sousse le 6 avril 2026 suivant quittances de dépôt reçu n°2026P31171250 et n°2026P31743319.

2026S00431SANB3

Sté New Box Tunisia

Activité : Fab. Emballage papier/carton

S.A. au capital de 12.700.000

MF : 1654672DAM000

Adresse : Zl Sbikha 2, 3110 Kairouan

Le Conseil d'Administration de la société New Box Tunisia décide de convoquer une assemblée générale ordinaire le 28/04/2026 à 09h00 au siège de la société Attijari SICAR à la Rue des lacs de Mazurie, Immeuble Attijari, 1er étage, 1053 les Berges du Lac, Tunis, Tunisie, et fixer l'ordre de jour comme suit :

1- Nomination d'un co-commissaire aux comptes

2- Pouvoirs pour formalités.

2026401132SANB3

Convocation aux Actionnaires

Arab Banking Corporation Tunisie ci-après ("Bank ABC - Tunisie") porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le 25 Avril 2026 à 14h00 au Four Seasons Hotel Tunis; et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire,

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,

3. Lecture et approbation du rapport annuel de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31/12/2024,

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2024,

5. Lecture des rapports des Co-Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31/12/2024,

6. Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice clos le 31/12/2024,

7. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2024,

8. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2024,

9. Nomination d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration,

10. Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes,

11. Allocation des jetons de présence aux administrateurs pour l'année 2025,

12. Pouvoirs en vue des formalités.

2026401133SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société BH SICAF (Filiale de la BH BANK)

S.A au capital de 15 000 000 D

Identifiant Unique : 0496267D

Siège social : Immeuble Espace Tunis Bloc K - 5ème étage Rue Chebbia Montplaisir - 1073 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société BH SICAF (Filiale de la BH BANK) sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 05 mai 2026 à 11 H00, au siège social de la BH INVEST (Intermédiaire en Bourse) sis à Tunis, Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Sghaier Aouled Ahmed 3ème étage Centre Urbain Nord 1003, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2025 ;

2) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025 ;

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2025 ;

4) Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 202 du code des sociétés commerciales;

6) Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

7) Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2025 ;

8) Fixation du montant des jetons de présence;

9) Pouvoir pour formalités.

2026401135SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

BTK INVEST HOLDING

SA au capital de 500.000 dinars

IU : 0846838R

Siège social : Immeuble BTK - 10 bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Les actionnaires de la société BTK INVEST HOLDING, filiale de la BTK BANK, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra mardi 28 avril 2026 à 11 heures au siège social de la société, sis au 10 bis avenue Mohamed V - 1001 Tunis, immeuble BTK, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2025.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2025.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2025.

4. Approbation des conventions réglementées régies par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés commerciales.

S. Quitus aux administrateurs pour leurs gestions courant l'exercice 2025.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2025.

7. Pouvoir pour formalités.

2026401137SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société «BTK CAPITAL»

Filiale de la Banque Tunsio-Koweïtienne

Société Anonyme

Au capital de 4.000.000 de dinars

Siège social : 10 Bis Avenue Mohamed V - Immeuble BTK 1001 Tunis

Identifiant Unique : 0771607 Q

Messieurs les actionnaires de la société «BTK CAPITAL» sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 28 avril 2026 à 10 heures au siège social de la société sis au 10 Bis, Avenue Mohamed V - Immeuble BTK-1001 Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2025 ;

2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025 ;

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025 ;

4- Approbation des conventions règlementées mentionnées dans l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2025 ;

6- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/ 2025;

7- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2026-2027-2028 ;

8- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2026-2027-2028 ;

9- Pouvoirs pour formalités.

2026401138SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

GAT ASSURANCES

Société Anonyme

Au Capital Social : 45.000.000 Dinars

Siège Social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

IU : 0000673N

La société GAT ASSURANCES informe Messieurs les actionnaires

qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 15/05/2026 à 11h00 au siège social de GAT ASSURANCES sis au 9294 avenue Hédi Chaker - 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025

2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2025

3. Examen et approbation des conventions réglementées au 31/12/2025 régies par les articles 200 et suivants et article 475 du Code des Sociétés Commerciales

4. Examen et approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2025

5. Affectation du résultat de l'exercice 2025

6. Quitus aux administrateurs

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Désignation des Commissaires aux Comptes pour les exercices 2026, 2027 et 2028

9. Formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publication.

Tous les documents destinés à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2026401140SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

La Société BRIDGES.SA

Société Anonyme

Au capital de 700.000 dinars

Adresse : 4 Rue du Jeune Foyer Manzah1 - Tunis 1004

IU : 1698171/A

Suite à la décision du conseil d'administration de la société Bridges SA en date du 27 mars 2026, la société convoque ses actionnaires pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se réunira en date du 30 Avril 2026 à 10h au siège de la société 04 Rue de jeune foyer Menzah 1 Tunis pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice clos le 31 décembre 2025;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025;

7. Fixation des jetons de présence pour les administrateurs;

8. Convocation d'un Conseil d'Administration en vue de la répartition des jetons de présence de l'exercice 2025;

9. Pouvoirs pour formalités.

2026401141SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

TUNISIE SUCRE - SA non résidente

Au capital de 50 000 000 EUR

Siège social : Parc des Activités Economiques de Bizerte

IU : 1019943T

En exécution du jugement N°104 rendu par le Tribunal de Première Instance de Bizerte le 27 novembre 2025, Messieurs les Actionnaires de la Société TUNISIE SUCRE - SA sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire le jeudi 30 avril 2026 à 10h00 au siège social de la société sis au Parc des Activités Economiques de Bizerte, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de l'administrateur judiciaire relatif à l'opération de réduction et d'augmentation du capital social.

2. Entérinement de la nomination d'un deuxième commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

3. Régularisation de la situation juridique du capital social par la réduction de la partie souscrite et non libérée.

4. Annulation des décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 juin 2023 relatives à l'augmentation du capital.

5. Approbation du rapport des commissaires aux comptes relatif à l'opération de réduction et d'augmentation du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription.

6. Réduction du capital social à zéro afin d'absorber une partie des pertes.

7. Augmentation du capital social en numéraire par les anciens actionnaires.

8. Augmentation du capital social par la conversion partielle des dettes de la société Tunisie Sucre en actions au profit de ses créanciers.

9. Mise à jour des statuts.

10. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication au Registre National des Entreprises.

2026401145SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SUD

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 21.549.800 DINARS

SIEGE SOCIAL : 44, AVENUE HEDI NOUIRA -RESIDENCE SALMA 2037 -ENNASR II - ARIANA

RNE : 075630BS/A/M/000

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société D'études et de Développement Touristique du Sud

"SODET SUD", se tiendra le MARDI 5 MAI 2026 à 10H au local de la BNA immeuble BAD Tour B, 9ème étage Rue de Syrie Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire concernant l'activité de la société durant l'exercice 2025;

2/ Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2025;

3/ Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2025;

4/ Approbation des opérations et des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales;

5/ Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2025;

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2025;

7/ Pouvoir à conférer pour accomplissement des formalités légales.

2026401148SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SUD

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 21.549.800 D

SIEGE SOCIAL : 44, AVENUE HEDI NOUIRA - RESIDENCE SALMA 2037 - ENNASR II - ARIANA

RNE : 0756308S/A/M/000

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société D'études et de Développement Touristique du Sud "SODET SUD", se tiendra le MARDI 05 MAI 2026 à 11H au local de la BNA immeuble BAD Tour B, 9ème étage Rue de Syrie Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Examen de la continuité de l'activité;

2/ Pouvoir pour formalité.

2026401149SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE VIABILISATION

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 1.400.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : 51, AVENUE HEDI NOUIRA 2037 - ENNASR II – ARIANA

RNE : 012123 A

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Immobilière et de Viabilisation "SIVIA", se tiendra le JEUDI 14 MAI 2026 à 10H au siège social de la Société Immobilière et de Viabilisation, 51 Avenue Hédi Nouira - 2037 Ennasr II - Ariana et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025;

2/ Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des conventions et engagements visés par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales;

4/ Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2025;

5/ Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2025;

6/ Désignations des Commissaires aux Comptes pour les exercices 2026, 2027 et 2028;

7/ Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et aux membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2025;

8/ Pouvoirs pour formalités.

2026401150SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LA GENERALE ALIMENTAIRE

SA AU CAPITAL DE 5 000 000 DINARS

SIEGE SOCIAL : 01, Rue Hassouna El Mourali - 1001 Tunis

IU : 0000836P

MF : 000836P/A/M/000

CNSS : 0035204-90

Messieurs les Actionnaires de la Société LA GENERALE ALIMENTAIRE S.A. sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Lundi 27 Avril 2026 à 09H30 au siège de la Société, sis au 01, Rue Hassouna El Mourali 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025 et présentation des comptes dudit exercice;

2- Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025 ;

3- Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2025 ;

4- Approbation, s'il y a lieu, des opérations et conventions régies par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2025 ;

6- Affectation des résultats de l'exercice 2025 ;

7- Déclarations des fonctions d'administrateurs et de direction;

8- Fixation du montant des jetons de présence de l'exercice 2026 ;

9- Pouvoirs pour formalités.

2026401153SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires

La SOCIETE DE MISE EN VALEUR DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE «SMVDA» Société anonyme, Capital :

420.000 DT, MF : 0954726MAM000, convoque ses actionnaires à l'Assemblée Générale le 12 Mai 2026 à 10h, au siège social à Tebourba 1 - Manouba.

Ordre du jour :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024/2025, clos le 31 août 2025

2- Examen des états financiers de l'exercice 2024/2025, clos le 31 août 2025

3- Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024/2025, clos le 31 août 2025

4- Approbation des transactions conclues entre la société et ses associés dirigeants

5- Affectation de résultat de l'exercice 2024/2025, clos le 31 août 2025

6- Octroi du quitus aux membres du conseil d'administration

7- Octroi de pouvoirs pour accomplir les procédures.

2026401158SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 AVRIL 2026

SMART TUNISIE

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 50617215 DINARS

SIEGE SOCIAL : 9-9 BIS IMPASSE N°3 RUE 8612 ZI CHARGUIA 1 - 2035 TUNIS

MF : 0544435 X/A/M/000

Identifiant unique : 0544435 X

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SMART TUNISIE sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 avril 2026 à 10 heures, au siège social au 9-9 Bis Impasse N°3 Rue 8612 ZI Charguia 1 - 2035 Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports de gestion individuel et consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025,

2. Lecture des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la société SMART TUNISIE et approbation des états financiers individuels et consolidés de la société SMART TUNISIE pour l'exercice 2025,

3. Affectation du résultat de l'exercice 2025,

4. Approbation des conventions régies par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2025,

5. Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

6. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et fixation des rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit et du Comité Stratégie et Risque

7. Renouvellement de mandats des administrateurs

8. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes

9. Information à l'Assemblée Générale en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales

10. Information des actionnaires de la Société sur les franchissements de seuil

11. Pouvoirs en vue des formalités.

2026401160SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 29 AVRIL 2026

SMART TUNISIE

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 50 617 215 D

SIEGE SOCIAL : 9-9 BIS IMPASSE N°3 RUE 8612 ZI CHARGUIA 1 - 2035 TUNIS

MF : 0544435 X/A/M/000

Identifiant unique : 0544435 X

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SMART TUNISIE sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mercredi 29 avril 2026 à 11h30, au siège social au 9-9 Bis Impasse N° 3 Rue 8612 ZI Charguia 1 - 2035 Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social de la société par incorporation des réserves.

2. Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration.

3. Pouvoirs en vue des formalités.

2026401161SANB3

CONVOCATION A UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

APICEM - PRIVATE INSTITUTE FOR SCIENCE AND TECHNOLOGY IN

APPLIED INFORMATICS OF SOUSSE

Société anonyme

Au capital de 3 500 000 DT

Siège social : Complexe Immobilier Lake Tower, 8ème étage Bureau E05 - Angle Avenue Beji Caïd Essebsi et la Feuille d'Erable - Les Berges du Lac II, 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1705772Q

Messieurs les actionnaires de la société APICEM,

Sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le lundi 27 avril 2026 à 11 heures au siège de la société, à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivants :

Ordre du jour :

1. Décision sur la continuité de l'exploitation (article 388 du Code des Sociétés Commerciales)

2. Questions diverses

3. Pouvoirs pour formalités.

En cas d'empêchement d'un actionnaire d'assister personnellement à l'Assemblée Générale Extraordinaire, il peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par un mandataire, dûment habilité à cet effet.

Les documents nécessaires à l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société à compter du 13 avril 2026, conformément aux dispositions légales.

2026401168SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale Ordinaire du Centre

«SPECTRA LA ROSE» le 30 Avril 2026 à 18h

CENTRE SPECTRA LA ROSE

SARL AU CAPITAL DE 100 000 DT

AVENUE DE LA BORSE LES BERGES DU LAC2 TUNIS

M/FISCAL : N°1804387M/A/M/000

Messieurs les actionnaires du centre SPECTRA LA ROSE sont invités à assister la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 30 avril 2026 à 18 heures au Centre SPECTRA LA ROSE au Lac 2 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant et ce conformément à l'article 128 du Code des Sociétés Commerciales :

1. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2024.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2024

3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2024

4. Approbation des conventions règlementées conformément aux articles 115 et 116 du code des sociétés commerciales

5. Quitus pour les co-gérants.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2024

7. Pouvoir.

2026401152SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles

«Cave Viticole Mornag»

M.F : 29896 C/A/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société Mutuelle de Base et de Service Agricoles «Cave Viticole Mornag» convoque ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à la cave Ouzra Mornag le jeudi 30 avril 2026 à 10 H pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2024

2/ Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2024

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers et quitus à donner aux administrateurs.

5/ Affectation des résultats.

6/ Fixation du montant du jeton de présence à allouer aux administrateurs

7/ Election partielle des membres du conseil d'administration.

* Les candidats à l'élection partielle des membres du conseil d'administration sont appelés à déposer leurs candidatures au plus tard 10 jours avant la tenue de l'assemblée, directement au siège de la société ou par lettre recommandée avec accusé de réception.

** Les documents comptables relatifs à l'exercice 2024 seront mis à la disposition des adhérents au siège de la société, à partir du huitième jour avant la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

2026R00973SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2025

Société Mutuelle Centrale «Les Vignerons de Carthage»

Siège social : Route de mornag - jebel jelloud - 1009 Tunis

Capital social : 2 742,100 dinars

R.C : B135131997

Identifiant unique : 0005518Z

Le Conseil d'administration de la Société Mutuelle Centrale «Les Vignerons de Carthage» convoque ses adhérents à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 14 Mai 2026 à 10h00 au siège social de la société sis à Jebel Jelloud et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport moral et financier établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2025.

2) Examen des états financiers de l'exercice 2025.

3) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025.

4) Approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2025.

5) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.

6) Affectation du résultat et répartition des ristournes pour l'exercice 2025.

7) Fixation du montant des jetons de présence et des prérogatives du Président du conseil d'administration pour l'année 2026.

8) Renouvellement du tiers des membres du conseil.

N.B. :

- Tous les rapports relatifs à l'assemblée générale sont mis à la disposition des adhérents au siège social de la Société Mutuelle Centrale à partir du huitième jour de la date précédant l'assemblée générale.

- La date limite pour la réception des candidatures à l'adhésion au conseil d'administration est le dixième jour précédant la date de l'assemblée générale.

2026R00992SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société SE Bordnetze Tunisia "SEBN TN" dont le siège social est situé à proximité de la route régionale N°59 à la zone industrielle Al Irtiyeh 1 à la localité de Bellarigia à la commune de Jendouba Nord 8117 Jendouba, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A-2025-09-0201-0004524 en date du 4 Mars 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication des câbles électriques pour automobiles, située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Jendouba et de la municipalité de Jendouba.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Jendouba ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Jendouba ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société Tunisienne De Vêtements De Travail Et Loisir "VTL" dont le siège social est situé à la rue du lac Toba N°3 les Berges du Lac 1053 Tunis, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie sous le N° A-2026-09-0201-010 en date du 02 Janvier 2026 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une unité de blanchiment et délavage de vêtements et matières textiles et de confection située à proximité de la route régionale "RR43" reliant Menzel Temime à Menzel Bouzelfa au Km 2 à Menzel HORR du gouvernorat du Nabeul et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Nabeul ou de la municipalité de Menzel HORR.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Madame la Gouverneure de Nabeul ou Monsieur le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Menzel HORR ou Monsieur le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société Générale des Plastifiants "SGP" dont le siége social est situé à la route du bac à Radés 2040 à Ben Arous a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le N° A-2025-09-0201-0009356 en date du 18 Juin 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une unité de fabrication des plastifiants située à proximité de la route du bac à la zone pétrolière de Radés au gouvernorat de Ben Arous et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Ben Arous et de la municipalité de Radés.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Ben Arous ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Radés ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société "NUTRISUD" dont le siège social est situé à proximité de la route de Mahdia au Km 10 de la délégation de Sakiet Eddayer du gouvernorat de Sfax, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie sous le N° A-2026-09-222-04276 en date du 19 mars 2026 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en des silos de stockage de grains et de produits alimentaires dégageant des poussières inflammables et une unité de fabrication d'aliments composés pour les animaux située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sfax ou de la municipalité de Sakiet Eddayer.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par messieurs le gouverneur de Sfax ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité Sakiet Eddayer ou le directeur de la sécurité au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société Hygiène Industrielle "SHI" dont le siège social est situé au lot N°8 à l'angle de la rue Tozeur et de la rue Nabeul, à la zone industrielle El Mghira 3 de la délégation de Fouchana 2082 du gouvernorat de Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie sous le N°

A-2025-09-0201-00554 en date du 13 janvier 2025 en vue d'obtenir une autorisation pour apporter des modifications à un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication de produits d'entretien située à l'adresse susvisée objet de l'arrêté d'autorisation n°01416 en date du 31 mars 2016, conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus et qui peuvent être consultés aux sièges du Gouvernorat de Ben Arous et de la Municipalité de Fouchana.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Ben Arous ou le Secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la Municipalité de Fouchana ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

PERTE D'UN TITRE DE PROPRIETE

JE SOUSSIGNE MONSIEUR CHANGUEL MOHAMED FETHI titulaire de la CIN N°03812126 délivrée le 09-03-2020 demeurant à l'Avenue iben jazzar hiboun Mahdia, demeurant à la connaissance de public la perte de son propre titre de propriété n°03/39701 relatif au titre foncier n°35039 MAHDIA résultant d'un jugement n°8864 rendu par le tribunal immobilier de Monastir à la date du 23-03-2011.

Toutes les personnes qui trouvent ce document sont priées de le remettre à son propriétaire ou aux autorités compétentes.

2026S00418DIVD2

AVIS

Mr Nomen Derbel annonce avoir perdu son contrat de propriété d'une parcelle de terre et d'un immeuble située à la route de Tunis Km 3 Sfax; Il veut ainsi extraire un deuxième exemplaire de son acte original de cette propriété, et quiconque qui a une réclamation qu'il la présente au notaire Mr Karray Ilyès à la rue des Notaires à la médina de Sfax dans un délai de trente jours.

2026X00454DIVD2

Perte de titre de propriété

Moi soussignée Mme mahreya bint Muhamed bin Ammar Al- Amri déclare avoir perdu le titre de propriété N 1/3226 objet du registre foncier N°138115 Ben Arous. Selon la déclaration d'honneur dument signée délivrée par la municipalité de ben Arous le 02 avril 2026.

2026401127DIVD2

SICAV OPPORTUNITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 723761G
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
Portefeuille-titres	**516 908**	**413 407**
Actions et droits rattachés	442 330	326 126
Emprunts d'Etat	47 881	62 154
Titres OPCVM	26 697	25 128
Placements monétaires et disponibilités	**188 592**	**190 638**
Placements monétaires	170 471	171 519
Disponibilités	18 121	19 119
Créances d'exploitations	**8 287**	**16**
TOTAL ACTIF	**713 788**	**604 061**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	1 252	1 069
Autres créditeurs divers	20 681	16 890
TOTAL PASSIF	*21 933*	*17 959*
Capital	692 869	594 481
Sommes capitalisables	**<1 015>**	<8 379>
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	<1 015>	<8 379>
Sommes capitalisables de l'exercice en cours	0	0
ACTIF NET	**691 855**	**586 102**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**713 788**	**604 061**

SICAV OPPORTUNITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 723761G
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus du portefeuille-titres	**20 875**	**21 391**
Dividendes	18 282	17 889
Revenus des emprunts d'état	2 593	3 503
Revenus des placements monétaires	**11 747**	**11 486**
Total des revenus des placements	**32 622**	**32 878**
Charges de gestion des placements	<14 309>	<12 648>
Revenu net des placements	**18 313**	**20 229**
Autres charges	<20 429>	<29 526>
Résultat d'exploitation	**<2 116>**	**<9 297>**
Régularisation du résultat d'exploitation	1 101	918
Sommes distribuables de la période	**<1 015>**	**<8 379>**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	<1 101>	<918>
Variation des plus ou moins values potentielles sur tit	116 920	29 435
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	<4 465>	<1 628>
Frais de négociation de titres	<203>	<64>
Résultat net de la période	**110 135**	**18 446**

SICAV OPPORTUNITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 723761G
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploita	**110 135**	**18 446**
Résultat d'exploitation	<2 116>	<9 297>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur t	116 920	29 435
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<4 465>	<1 628>
Frais de négociation de titres	<203>	<64>
Transactions sur le capital	**<4 383>**	**<11 707>**
Souscriptions	**1 678 955**	**1 783 221**
Capital	1 632 600	1 594 100
Régularisation des sommes non capitalisables	72 665	222 548
Régularisation des sommes capitalisables	<26 310>	<33 428>
Rachats	**<1 683 338>**	**<1 794 927>**
Capital	<1 635 300>	<1 603 900>
Régularisation des sommes non capitalisables	<75 493>	<225 641>
Régularisation des sommes capitalisables	27 455	34 614
Variation de l'actif net	***105 752***	***6 739***
Actif net		
En début de la période	586 102	579 362
En fin de la période	691 855	586 102
Nombre d'actions		
En début de la période	5 135	5 233
En fin de la période	5 108	5 135
Valeur liquidative	***135,445***	***114,139***
Taux de rendement annualisé	***18,67%***	***3,09%***

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2026R00956BCFA5

SICAV PROSPERITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
Portefeuille-titres	**2 544 372**	**2 247 401**
Actions et droits rattaches	984 656	830 140
Emprunts d'Etat	1 405 240	1 306 525
Titres OPCVM	154 476	110 736
Placements monétaires et disponibilités	**1 014 624**	**996 144**
Placements monétaires	940 918	959 511
Disponibilités	73 707	36 633
Créances d'exploitation	**32 071**	**0**
TOTAL ACTIF	**3 591 067**	**3 243 545**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	4 592	4 225
Autres créditeurs divers	28 380	12 029
TOTAL PASSIF	**32 972**	**16 254**
Capital	3 468 554	3 129 685
Sommes distribuables	**89 541**	**97 606**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	90 391	98 861
Sommes distribuables de l'exercice en cours	<850>	<1 255>
ACTIF NET	**3 558 095**	**3 227 291**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**3 591 067**	**3 243 545**

SICAV PROSPERITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus du portefeuille-titres	**111 119**	**112 317**
Revenus des actions	42 024	41 907
Revenus des Emprunts d'état	69 095	70 410
Revenus des placements monétaires	***64 958***	***57 864***
Revenus des placements	***176 077***	***170 181***
Charges de gestion des placements	<52 208>	<49 016>
Revenu net des placements	*123 869*	*121 165*
Autres charges	<33 479>	<22 306>
Résultat d'exploitation	*90 391*	*98 859*
Régularisation du résultat d'exploitation	<850>	<1 255>
Sommes distribuables de la période	*89 541*	*97 604*
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	850	1 255
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	259 885	69 666
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	45 952	<13 858>
Résultat net de la période	**396 227**	**154 667**

SICAV PROSPERITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**396 227**	**154 669**
Résultat d'exploitation	90 391	98 861
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	259 885	69 666
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	46 597	<13 589>
Frais de négociation	<646>	<269>
Transactions sur le capital	**<65 424>**	**<189 013>**
Souscriptions	**5 196**	**52 057**
Capital	1 700	34 800
Régularisation des sommes non distribuables	<1 870>	6 808
Régularisation des sommes distribuables	5 366	10 449
Rachats	**<70 620>**	**<241 070>**
Capital	<40 800>	<161 000>
Régularisation des sommes non distribuables	<21 731>	<31 453>
Régularisation des sommes distribuables	<8 089>	<48 617>
Variation de l'actif net	***330 804***	***<34 344>***
Actif net		
En début de la période	3 227 291	3 261 635
En fin de la période	3 558 095	3 227 291
Nombre d'actions		
En début de la période	20 385	21 647
En fin de la période	19 994	20 385
Valeur liquidative	***177,958***	***158,317***
Taux de rendement annualisé	***12,41%***	***5,06%***

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2026R00957BCFA5

SICAV TRESOR

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0587453J
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	*31/12/2025*	*31/12/2024*
Portefeuille-titres	150 335 716	97 484 863
Obligations et valeurs assimilées	27 104 587	19 937 158
Titres des Organismes de Placement Collectif	123 231 128	76 518 417
Emprunt d'états	0	1 029 288
Placements monétaires et disponibilités	39 004 655	71 703 268
Placements monétaires	30 363 684	47 488 156
Disponibilités	8 640 971	24 215 112
Créances d'exploitation	0	3 400 362
TOTAL ACTIF	**189 340 371**	**172 588 493**

PASSIF		
Opérateurs créditeurs	162 665	213 918
Autres créditeurs divers	97 385	3 475 756
TOTAL PASSIF	**260 050**	**3 689 674**
ACTIF NET	*189 080 321*	*168 898 819*
Capital	178 055 623	158 009 933
Sommes distribuables	11 024 698	10 888 886
Sommes distribuables des exercices antérieurs	613	1 411
Sommes distribuables de l'exercice en cours	11 024 085	10 887 475
ACTIF NET	**189 080 321**	**168 898 819**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**189 340 371**	**172 588 493**

SICAV TRESOR

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0587453J
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	*31/12/2024*
Revenus du portefeuille-titres	8 263 835	7 661 736
Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 852 753	1 791 331
Revenus des Emprunts d'Etats	6 263 662	5 584 465
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif	147 421	285 940
Revenus des placements monétaires	5 833 218	5 695 628
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**14 097 054**	**13 357 364**
Charges de gestion des placements	(2 007 465)	(1 727 092)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**12 089 589**	**11 630 272**
Autres produits	0	0
Autres charges	(289 908)	(280 556)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**11 799 681**	**11 349 716**
Régularisation du résultat d'exploitation	(775 596)	(462 241)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**11 024 085**	**10 887 475**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	775 596	462 241
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	131 727	(68 608)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	216 392	162 075
RESULTAT DE LA PERIODE	**12 147 799**	**11 443 183**

SICAV TRESOR

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0587453J
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	*31/12/2024*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	12 147 799	11 443 183
Résultat d'exploitation	11 799 681	11 349 716
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	131 727	(68 608)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	216 392	162 075
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(10 887 969)	(10 935 007)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	18 921 671	4 049 078
Souscriptions		
- Capital	345 891 400	307 615 800
- Régularisation des sommes non distribuables	(4 219 806)	(3 797 117)
- Régularisation des sommes distribuables	26 811 298	16 430 803
Rachats		
- Capital	(325 932 900)	(303 037 300)
- Régularisation des sommes non distribuables	3 958 752	3 730 073
- Régularisation des sommes distribuables	(27 587 072)	(16 893 181)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**20 181 501**	**4 557 254**
ACTIF NET		
En début de période	168 898 820	164 341 564
En fin de période	189 080 321	168 898 820
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	1 598 857	1 553 072
En fin de période	1 798 442	1 598 857
VALEUR LIQUIDATIVE	**105,136**	**105,637**
TAUX DE RENDEMENT	**5,97%**	**6,48%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2026R00958BCFA5

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis.
Identifiant Unique : 0970061L
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	*31/12/2025*	*31/12/2024*
Portefeuille-titres	975 262 102	455 865 868
Obligations et valeurs assimilées	72 334 887	62 900 492
Titres des Organismes de Placement Collectif	871 275 159	375 696 702
Emprunt d'états	31 652 056	17 268 674
Placements monétaires et disponibilités	341 081 187	391 601 030
Placements monétaires	326 786 093	278 832 362
Disponibilités	14 295 094	112 768 668
Créances d'exploitation	2 036 540	4 366 418
TOTAL ACTIF	**1 318 379 829**	**851 833 316**

PASSIF		
Opérateurs créditeurs	1 405 589	1 335 490
Autres créditeurs divers	2 577 291	16 228 766
TOTAL PASSIF	**3 982 880**	**17 564 256**

ACTIF NET	*1 314 396 950*	*834 269 060*
Capital	**1 241 842 877**	**780 674 120**
Sommes distribuables	**72 554 073**	**53 594 941**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	69 834 760	49 659 037
Sommes distribuables de l'exercice en cours	2 719 313	3 935 903
ACTIF NET	**1 314 396 950**	**834 269 060**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1 318 379 829**	**851 833 316**

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis.
Identifiant Unique : 0970061L
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	*31/12/2024*
Revenus du portefeuille-titres	46 317 369	25 928 939
Revenus des obligations et valeurs assimilées	5 008 590	4 848 676
Revenus des Emprunts d'Etats	40 708 929	20 466 629
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif	599 850	613 634
Revenus des placements monétaires	39 507 484	33 437 490
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**85 824 853**	**59 366 429**
Charges de gestion des placements	(14 446 895)	(8 748 972)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**71 377 958**	**50 617 457**
Autres produits	0	0
Autres charges	(1 543 198)	(958 420)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**69 834 760**	**49 659 037**
Régularisation du résultat d'exploitation	2 719 313	3 935 903
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**72 554 073**	**53 594 941**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(2 719 313)	(3 935 903)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 123 006	(331 913)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	756 494	920 683
RESULTAT DE LA PERIODE	**74 714 259**	**50 247 807**

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis.
Identifiant Unique : 0970061L
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	*31/12/2024*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	74 714 259	50 247 807
Résultat d'exploitation	69 834 760	49 659 037
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 123 006	(331 913)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	756 494	920 683
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	405 413 630	260 034 985
Souscriptions		
- Capital	824 399 400	663 653 900
- Régularisation des sommes non distribuables	510 367 790	4 522 967
- Régularisation des sommes distribuables	207 296 842	444 424 994
Rachats		
- Capital	(591 970 800)	(505 647 500)
- Régularisation des sommes non distribuables	(365 982 107)	(3 497 448)
- Régularisation des sommes distribuables	(178 697 495)	(343 421 928)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**480 127 890**	**310 282 793**
ACTIF NET		
En début de période	834 269 060	523 986 268
En fin de période	1 314 396 950	834 269 060
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	4 813 362	3 233 298
En fin de période	7 137 648	4 813 362
VALEUR LIQUIDATIVE	**184,150**	**173,324**
TAUX DE RENDEMENT	**6,25%**	**6,95%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2026R00959BCFA5

TUNISIE SICAV

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis
Identifiant Unique 0381567E
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	*31/12/2025*	*31/12/2024*
Portefeuille-titres	437 237 944	398 887 852
Obligations et valeurs assimilées	435 457 437	394 900 890
Titres des Organismes de Placement Collectif	1 780 507	3 986 962
Placements monétaires et disponibilités	116 291 642	141 045 704
Placements monétaires	116 289 580	141 045 356
Disponibilités	2 062	348
Créances d'exploitation	9 780 888	1 257 889
TOTAL ACTIF	**563 310 473**	**541 191 445**

PASSIF		
Dettes sur opérations de pensions livrées	0	0
Opérateurs créditeurs	487 690	466 156
Autres créditeurs divers	13 155 345	2 786 956
TOTAL PASSIF	**13 643 035**	**3 253 112**

ACTIF NET		
Capital	518 579 328	506 780 798
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice en cours	31 088 110	31 157 534
ACTIF NET	**549 667 438**	**537 938 332**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**563 310 473**	**541 191 444**

TUNISIE SICAV

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis
Identifiant Unique 0381567E
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	*31/12/2024*
Revenus du portefeuille-titres	28 158 720	28 977 950
Revenus des obligations et valeurs assimilées	27 992 309	28 930 009
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif	166 412	47 941
Revenus des placements monétaires	12 589 346	12 338 144
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**40 748 066**	**41 316 094**
Intérêts des mises en pensions	0	0
Charges de gestion des placements	(6 793 294)	(6 745 184)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**33 954 772**	**34 570 910**
Autres produits	0	0
Autres charges	(732 385)	(748 624)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**33 222 387**	**33 822 286**
Régularisation du résultat d'exploitation	(2 134 277)	(2 664 752)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**31 088 110**	**31 157 534**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	2 134 277	2 664 752
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	259 100	(791 684)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	(18 796)	1 649 323
RESULTAT DE LA PERIODE	**33 462 692**	**34 679 925**

TUNISIE SICAV

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis
Identifiant Unique 0381567E
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	*31/12/2024*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	33 462 692	34 679 925
Résultat d'exploitation	33 222 387	33 822 286
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	259 100	(791 684)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(18 796)	1 649 323
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(21 733 586)	(74 132 791)
Souscriptions		
- Capital	405 662 466	307 028 780
- Régularisation des sommes non distribuables	30 516 814	24 389 201
- Régularisation des sommes distribuables	12 592 939	9 842 827
Rachats		
- Capital	(424 120 503)	(374 411 865)
- Régularisation des sommes non distribuables	(31 658 087)	(28 474 155)
- Régularisation des sommes distribuables	(14 727 215)	(12 507 579)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**11 729 106**	**(39 452 866)**
ACTIF NET		
En début de période	537 938 333	577 391 197
En fin de période	549 667 438	537 938 333
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	4 341 893	4 954 467
En fin de période	4 183 752	4 341 893
VALEUR LIQUIDATIVE	**131,381**	**123,895**
TAUX DE RENDEMENT	**6,04%**	**6,31%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2026R00960BCFA5

SICAV PLUS

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0437870P
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	*31/12/2025*	*31/12/2024*
Portefeuille-titres	41 267 239	12 331 140
Actions et droits rattachés	6 921 498	314 235
Obligations et valeurs assimilées	31 138 609	10 884 697
Tires des Organismes de Placement Collectif	3 207 132	1 132 208
Placements monétaires et disponibilités	30 747 984	11 118 570
Placements monétaires	30 747 984	11 118 570
Créances d'exploitation	450 406	85 988
TOTAL ACTIF	**72 465 629**	**23 535 698**

PASSIF		
Opérateurs créditeurs	35 915	10 817
Autres créditeurs divers	18 074	2 935
TOTAL PASSIF	**53 989**	**13 752**

ACTIF NET		
Capital	68 342 724	22 485 313
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice en cours	4 068 916	1 036 633
ACTIF NET	**72 411 640**	**23 521 946**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**72 465 629**	**23 535 698**

SICAV PLUS

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

Identifiant Unique 0437870P

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2025	*31/12/2024*
Revenus du portefeuille-titres	2 015 164	72 132
Revenus des actions	245 630	2 453
Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 769 534	69 679
Revenus des placements monétaires	1 310 674	18 083
Revenus des prises en pension	615 643	141 824
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**3 941 481**	**232 039**
Charges de gestion des placements	(353 669)	(21 568)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**3 587 812**	**210 471**
Autres charges	(81 392)	(7 593)
Contribution sociale de solidarité	(500)	(600)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 505 920**	**202 278**
Régularisation du résultat d'exploitation	562 996	834 355
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**4 068 916**	**1 036 633**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(562 996)	(834 355)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 487 205	9 544
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	599 814	10 800
Frais de négociation	(10 566)	(273)
RESULTAT DE LA PERIODE	**6 582 373**	**222 349**

SICAV PLUS

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0437870P
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2025	*31/12/2024*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	6 582 373	222 349
Résultat d'exploitation	3 505 920	202 278
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 487 205	9 544
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	599 814	10 800
Frais de négociation	(10 566)	(273)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	42 307 322	22 733 612
Souscriptions		
- Capital	87 243 856	26 294 011
- Régularisation des sommes non distribuables	5 854 197	1 450 639
- Régularisation des sommes distribuables	2 246 351	1 045 639
Rachats		
- Capital	(47 782 987)	(5 559 136)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 570 740)	(286 256)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 683 355)	(211 285)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**48 889 695**	**22 955 961**
ACTIF NET		
En début de période	23 521 946	565 985
En fin de période	72 411 640	23 521 946
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	308 246	7 924
En fin de période	849 206	308 246
VALEUR LIQUIDATIVE	**85,270**	**76,309**
TAUX DE RENDEMENT	**11,74%**	**6,84%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2026R00961BCFA5

SICAV ENTREPRISE SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0916392X
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
Portefeuille-titres		
Obligations et valeurs assimilées	11 573 679	10 530 554
Titres OPCVM	0	0
	11 573 679	**10 530 554**
Placements monétaires et disponibilités		
Placements monétaires	4 381 472	4 212 513
Disponibilités	2 604 482	2 500 791
	6 985 954	**6 713 304**
TOTAL ACTIF	**18 559 633**	**17 243 858**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	17 002	14 152
Autres créditeurs divers	4 228	3 435
TOTAL PASSIF	***21 230***	***17 587***
Capital	17 571 956	16 314 549
Sommes distribuables	**966 446**	**911 722**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	141	22
Sommes distribuables de l'exercice en cours	966 306	911 700
ACTIF NET	**18 538 403**	**17 226 271**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**18 559 633**	**17 243 858**

SICAV ENTREPRISE SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0916392X
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus du portefeuille-titres	**783 867**	**817 010**
Dividendes	0	0
Revenus des obligations et valeurs assimilées	783 867	817 010
Revenus des placements monétaires	***505 689***	***657 832***
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	***1 289 557***	***1 474 842***
Charges de gestion des placements	<202 860>	<226 492>
Revenu net des placements	***1 086 697***	***1 248 350***
Autres charges	<31 514>	<39 062>
Résultat d'exploitation	***1 055 183***	***1 209 288***
Régularisation du résultat d'exploitation	<88 877>	<297 588>
Sommes distribuables de la période	***966 306***	***911 700***
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	88 877	297 588
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	9 046	<59 522>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	12 751	117 909
Résultat net de la période	**1 076 980**	**1 267 675**

SICAV ENTREPRISE SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0916392X
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**1 076 980**	**1 267 675**
Résultat d'exploitation	1 055 183	1 209 288
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 046	<59 522>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	12 751	117 909
Distributions de dividendes	**<1 170 811>**	**<1 446 453>**
Transactions sur le capital	**1 405 962**	**<11 590 991>**
Souscriptions	**59 188 272**	**46 115 760**
Capital	56 871 133	44 339 325
Régularisation des sommes non distribuables	27 438	77 534
Régularisation des sommes distribuables	2 289 701	1 698 901
Rachats	**<57 782 310>**	**<57 706 751>**
Capital	<55 632 688>	<55 613 192>
Régularisation des sommes non distribuables	<30 273>	<97 042>
Régularisation des sommes distribuables	<2 119 350>	<1 996 517>
Variation de l'actif net	***1 312 132***	***<11 769 769>***
Actif net		
En début de la période	17 226 271	28 996 040
En fin de la période	18 538 403	17 226 271
Nombre d'actions		
En début de la période	155 881	263 857
En fin de la période	167 714	155 881
Valeur liquidative	***110,536***	***110,509***
Taux de rendement annualisé	***5,32%***	***5,55%***

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2026R00962BCFA5

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0943109G
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
Portefeuille-titres		
Actions et droits rattachés	1 593 608	302 594
Obligations et valeurs assimilées	800 344	424 672
Titres OPCVM	0	45 792
	2 393 951	**773 058**
Placements monétaires et disponibilités		
Placements monétaires	0	100 035
Disponibilités	39 313	165 606
	39 313	**265 641**
Créances d'exploitations	**1 080**	**0**
TOTAL ACTIF	**2 434 345**	**1 038 699**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	30 234	5 396
Autres créditeurs divers	4 464	7 555
TOTAL PASSIF	*34 699*	*12 951*
Capital	2 103 711	1 004 259
Sommes distribuables	**295 935**	**21 489**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	0	0
Sommes distribuables de l'exercice en cours	295 935	21 489
ACTIF NET	**2 399 646**	**1 025 748**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**2 434 345**	**1 038 699**

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0943109G
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus du portefeuille-titres	**179 681**	**42 961**
Dividendes	160 356	12 643
Revenus des obligations et valeurs assimilées	19 325	30 318
Revenus des placements monétaires	***9 249***	***6 250***
Total des revenus des placements	***188 930***	***49 211***
Charges de gestion des placements	<44 863>	<18 237>
Revenu net des placements	***144 067***	***30 974***
Autres charges	<12 972>	<9 456>
Résultat d'exploitation	***131 094***	***21 518***
Régularisation du résultat d'exploitation	164 841	<29>
Sommes distribuables de la période	***295 935***	***21 489***
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	<164 841>	29
Variation des plus ou moins values potentielles sur tit	43 523	18 587
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	55 672	69 062
Frais de négociation de titres	<19 571>	<4 064>
Droit de sortie	1 624	0
Résultat net de la période	**212 343**	**105 103**

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0943109G
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploita	**212 343**	**105 103**
Résultat d'exploitation	131 094	21 518
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur t	43 523	18 587
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	55 672	69 062
Frais de négociation de titres	<19 571>	<4 064>
Droit de sortie	1 624	0
Distributions de dividendes	**<19 418>**	**<23 403>**
Transactions sur le capital	**1 180 972**	**<89 620>**
Souscriptions	**1 433 776**	**129 182**
Capital	1 219 631	117 679
Régularisation des sommes non distribuables	0	8 906
Régularisation des sommes distribuables	214 145	2 597
Rachats	**<252 804>**	**<218 802>**
Capital	<222 631>	<206 494>
Régularisation des sommes non distribuables	<2 071>	<9 682>
Régularisation des sommes distribuables	<28 102>	<2 626>
Variation de l'actif net	***1 373 897***	***<7 920>***
Actif net		
En début de la période	1 025 748	1 033 668
En fin de la période	2 399 646	1 025 748
Nombre d'actions		
En début de la période	415	455
En fin de la période	827	415
Valeur liquidative	***2 901,627***	***2 471,682***
Taux de rendement annualisé	***19,48%***	***11,06%***

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2026R00963BCFA5